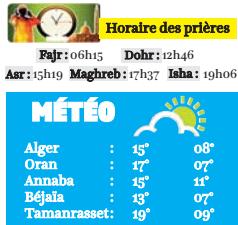


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 21 décembre 2023 / 8 Djoumada Al thania 1445 - N° 3445 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - EGYPTE

Le président de la République félicite M. Abdel Fattah al-Sissi à l'occasion de sa réélection

P.24

ALGÉRIE - KOWËIT

Décès du poète Abdulaziz Saud al-Babtain: le président de la République présente ses condoléances

P.24

ALGÉRIE - CHINE

Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le Général-major Fan Jianjun et le P-dg de la société CATIC

P.24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Instauration d'un discours sur l'état de la Nation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, boucle ses quatre années à la tête du pays. Incontestablement, sa présidence est singulière, complètement différente de celles de ses prédécesseurs. Il a imposé son style.

Désormais, à partir de cette fin d'année 2023, le président de la République se pliera à cet exercice institutionnel qui portera le nom de "discours sur l'état de la Nation". Ce discours, qui sera prononcé annuellement, devant les élus du peuple, sera l'occasion pour le président de la République de revenir sur les réalisations de l'année qui prend fin. A la fois état des lieux de l'année qui s'écoule, ce discours sera l'occasion de faire le point sur la situation politique, économique, sociale ainsi que la politique étrangère du pays, et aussi d'évoquer les perspectives pour l'année suivante.

P.3



HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Des documents importants sur l'histoire de l'Algérie dans les archives italiennes (universitaire)

P.3

PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2021

Le budget exécuté à 91% (Faïd)

P.6

CLIMAT

Les catastrophes climatiques ont coûté la vie à 12.000 personnes dans le monde en 2023 (analyse)

P.9

SANTÉ

MANGER MOINS DE VIANDE

6 conseils pour éviter les carences

P.12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (11^e)

CRB-CSC à l'affiche, le dauphin en péril à Alger

P.21



CINÉMA

Un long métrage sur Frantz Fanon du réalisateur algérien Abdenour Zahzah programmé à la Berlinale 2024

P.16

ORAN

Ablation d'une tumeur d'un poids de 10 kilos de l'utérus d'une femme

P.10

MOUDJAHIDINE**Khenchela: le Moudjahid Achour Zegada inhumé au cimetière de Bouhmama**

Le Moudjahid Achour Zegada, décédé à l'âge de 90 ans, a été inhumé mardi après-midi au cimetière de Bouhmama, dans la wilaya de Khenchela. Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, les autorités locales civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire et plusieurs compagnons d'armes du défunt, décédé mardi à l'aube en son domicile à Bouhmama, ont assisté à la cérémonie d'inhumation.

Dans une oraison funèbre, le directeur de wilaya des Moudjahidine, Ali Abdeslam, a rappelé le parcours militant, les qualités humaines et les faits d'armes du défunt, connu pour son courage face à l'ennemi. Le regretté Moudjahid Achour Zegada, né le 30 juin 1933 à Malakou, dans la commune de Bouhmama, avait rejoint les rangs de la Révolution en 1957, au sein de la wilaya 1 historique.

EL-MEGHAÏER**Attribution de plus de 1.730 logements en 2023 (direction)**

Pas moins de 1.735 logements, toutes formules de construction confondues, ont été attribués cette année (2023) à leurs bénéficiaires dans la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris mardi de la direction de l'habitat. Ces unités, 1.288 habitations rurales, 189 logements publics locatifs (LPL), 158 logements promotionnels aidés (LPE), ont été distribuées au niveau des communes d'El-Meghaïer, Tendla, El-Morrara, Sid-Kheil, Sidi-Amrane, Oum-Tiou et Setil. A ces programmes s'ajoutent une offre de 755 lotissements sociaux et la remise de 591 titres d'accès à la propriété foncière des lots de terrain, a détaillé le directeur de l'habitat, Hachemi Benamara.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
2 décès et 132 blessés en 24 heures (Protection civile)

Deux (2) personnes sont décédées et 132 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenues ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 13 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de M'Sila, Djelfa, Constantine, Batna et Tipaza, ajoute le communiqué. Les mêmes secours sont intervenus, en outre, pour l'extinction de cinq incendies urbains et divers dans les wilayas d'Oran, Mostaganem, El-Bayadh, Boumerdes et Annaba.

SIDI BEL ABES**Saisie de psychotropes**

Les services de police de Sidi Bel Abbès ont réussi à saisir 4.650 comprimés de psychotropes, avec l'arrestation d'un individu impliqué dans cette affaire, a-t-on appris, mardi, de la Sûreté de wilaya. La cellule d'information et de communication a indiqué que cette opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues à la

brigade de lutte contre les stupéfiants, selon lesquelles un individu détenait une quantité importante de psychotropes à bord d'un véhicule, ajoutant qu'un plan sécurité a été élaboré pour découvrir les tenants et les aboutissants de cette affaire.

La même source a indiqué que la surveillance des mouvements du véhicule

DJELFA**Un mort et trois blessés dans un accident de la circulation**

Une personne a été tuée et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, lundi soir, dans la commune de Charef (ouest de Djelfa), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le chargé de communication auprès de la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader, a précisé que les unités de secours de la commune de Charef sont intervenues vers 17h42 suite à une collision entre deux véhicules touristiques au niveau du tronçon de la route communale N 27 reliant la commune de Ben Yaqoub à la route nationale N 46. L'accident a fait un mort (un homme âgé de 43 ans) et trois blessés âgés de 19, 20, et 27 ans. Ces derniers ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers l'hôpital mixte "Hathat Boubaker" du chef lieu de wilaya, tandis que la personne décédée a été transférée vers la morgue du même établissement hospitalier.

BECHAR**Une bande de quartier mise hors d'état de nuire**

Les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bechar, ont réussi à mettre fin aux activités d'une bande de quartier composée de treize (13) suspects qui tentent de créer un climat d'insécurité, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de ce corps constitué. Cette opération qui intervient dans le cadre du maintien de la sécurité et de l'ordre publics, de la préservation de la quiétude, intervient après le saccage de deux (2) véhicules touristiques à la cité "Affaires Religieuses" au sud de la commune de Bechar, par les membres de cette bande, a-t-on précisé. La mise en place d'un dispositif de recherches et d'investigations par les éléments de la même brigade s'est traduit par l'arrestation de l'ensemble des suspects membres de cette bande et la saisie en leur possession d'un lot d'arme blanche de sixième catégorie, a-t-on expliqué.

SÉISME EN CHINE**131 morts selon un nouveau bilan provisoire**

Le bilan humain du séisme qui a frappé le nord-ouest de la Chine en début de semaine est monté à 131 morts, rapporte mercredi la chaîne d'Etat CCTV, alors que les recherches de survivants se poursuivent dans un froid glacial. Le tremblement de terre est survenu juste avant minuit lundi, à environ 1.300 km au sud-ouest de Pékin. La catastrophe a fait au moins 113 morts dans la province de Gansu et 18 dans la province voisine de Qinghai, selon CCTV. Des centaines de milliers d'habitats ont par ailleurs été endommagés. "La prise en charge et le sauvetage des blessés, ainsi que les réparations d'urgence, sont toujours en cours", a ajouté mercredi CCTV. Il s'agit du séisme le plus meurtrier dans le pays depuis un tremblement de terre dans la province du Yunnan (sud-ouest de la Chine) qui avait fait plus de 600 morts en 2014.

ALGER**Arrestation de 6 individus à Baraki et récupération de deux véhicules volés**

Les éléments de la police de Baraki ont démantelé deux bandes de malfaiteurs spécialisées dans le vol de véhicules et arrêté leurs membres qui sont au nombre de six (6), indique mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

L'opération a été menée suite à des plaintes déposées au niveau du siège de la 2e sûreté urbaine de Baraki, par des citoyens dont les véhicules ont été volés. Les investigations des éléments de la police judiciaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier et d'arrêter les suspects. L'opération a permis également de récupérer deux véhicules, dont l'un a été démonté dans une wilaya voisine, et de saisir le matériel utilisé dans le démontage du véhicule, des armes blanches prohibées, et un montant de 72.000 DA, ajoute-t-on de même source.

Démantèlement d'une bande d'escrocs

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) du Gué de Constantine (Algier) ont démantelé une bande spécialisée dans l'escroquerie, avec l'arrestation de 3 individus et la saisie de sommes d'argent, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, la Brigade territoriale de la GN du Gué de Constantine a mis fin aux activités d'une bande criminelle en un temps record, laquelle escroquait ses victimes et leur soutirait de l'argent en se faisant passer pour des intermédiaires chargés de faciliter les procédures de la Omra, ou bien pour leurs vendre des pièces de recharge de voitures aux prix attractifs", a précisé la même source. Cette opération est intervenue suite "au dépôt de plusieurs plaintes par des citoyens ayant été victimes d'escroquerie par des inconnus, qui visaient par leurs opérations les personnes âgées. Les éléments de la Brigade ont entamé une enquête et pu arrêter les mis en cause au niveau de la commune de Gué de Constantine pour les transférer au siège de la Brigade", selon la même source. L'opération s'est soldée par "l'arrestation de 3 individus et la récupération de 600.000 DA", a ajouté la même source.

EL-MÉNIAÂ
Saisie de kif traité

Les services de la Sûreté de wilaya d'El-Méniaâ représentés par la brigade anti-drogue de la Police judiciaire (PJ), ont arrêté un individu en possession de cinq (5) kg de kif traité, a-t-on appris mardi de cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Agissant sur informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogue, les policiers, en coordination avec le parquet compétant, ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation de la personne suspectée à son domicile et la saisie de la quantité précisée de drogue, deux armes blanches et une somme d'argent issue de la vente illégale de drogue, a-t-on précisé.



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Instauration d'un discours sur l'état de la Nation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, boucle ses quatre années à la tête du pays. Incontestablement, sa présidence est singulière, complètement différente de celles de ses prédécesseurs.

Il a imposé son style. Un élément fait l'unanimité, c'est la communication du président Tebboune.

Sa spontanéité et son naturel ont séduit des millions d'Algériens. Il a cassé tous les codes. Avec un savant dosage d'éthique, de morale, de simplicité, de détermination et de leadership, il a réussi à rassembler les Algériens autour de son projet d'édification d'une Algérie nouvelle.

Le président Tebboune, qui a fait bouger les lignes, a décidé de l'instauration d'une allocution annuelle qu'il prononcera devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès.

Désormais, à partir de cette fin d'année 2023, le président de la République se pliera à cet exercice institutionnel qui portera le nom de "discours sur l'état de la Nation".

Ce discours, qui sera prononcé annuellement, devant les élus du peuple, sera l'occasion pour le président de la République de revenir sur les



réalisations de l'année qui prend fin.

A la fois état des lieux de l'année qui s'écoule, ce discours sera l'occasion de faire le point sur la situation politique, économique, sociale ainsi que la politique étrangère du pays, et aussi d'évoquer les perspectives

pour l'année suivante. Exceptionnellement, pour cette première, le discours que prononcera le président Tebboune en cette fin d'année 2023, revêt un cachet particulier. Il dressera un état des lieux des quatre années écoulées.

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Des documents importants sur l'histoire de l'Algérie dans les archives italiennes (universitaire)

Les documents sur l'histoire de l'Algérie contenus dans les archives italiennes renferment des informations et des témoignages écrits sur la période ottomane, traitant essentiellement de la vie sociale, politique et militaire, de la santé et des relations diplomatiques de l'Algérie durant la période comprise entre le 16^e et le 19^e siècles, a affirmé mardi à Alger le professeur d'histoire moderne, Brahim Sayoud.

"Plusieurs Etablissements d'archives italiennes renferment des séries d'archives sur l'Algérie, que nous pouvons exploiter pour connaître les différents aspects de la vie sociale, politique et économique, voire la santé et les relations diplomatiques établies entre l'Algérie et des petits Etats italiens du 16^e jusqu'au 19^e siècle", a souligné M.

Sayoud, enseignant chercheur dans l'histoire moderne à l'Université Alger 2, lors d'une conférence qu'il a animée au siège du Musée national maritime, sous le thème "Des documents sur l'histoire de l'Algérie conservés dans les archives ita-

liennes". A cette occasion, M. Sayoud qui s'est référé à ses recherches de terrain, a passé en revue cinq importants centres d'archives en Italie, à l'instar des archives de la bibliothèque du Vatican et les archives du Vicariat (Rome), où l'on trouve des documents se rapportant essentiellement à la vie sociale, politique, économique, religieuse, ainsi qu'à la santé et la diplomatie à l'époque". Ces centres comprennent "plusieurs collections classées parmi d'autres collections secondaires en fonction de zones géographiques d'où parviennent les rapports", a-t-il expliqué, ajoutant que "22 volumes avaient été consacrés à la région d'Afrique du nord durant la période allant de 1638 à 1892".

Il a rappelé également qu'il existait une autre collection regroupant "460 pages de documents couvrant la période (1783-1791) concernant Alger, Tunis et Tripoli qui, pour leur majorité, étaient des rapports émanant de consuls européens et de commerçants sur la situation sanitaire en Algérie ravagée par la peste

en 1691. D'autres documents concernaient les relations diplomatiques entre l'Algérie et nombre de pays".

Des échanges épistolaires font partie aussi de cette collection, notamment des lettres adressées par des prisonniers de guerre musulmans détenus dans des régions relevant du Vatican.

Parmi ces documents figure une lettre envoyée par un prisonnier algérien nommé "Ahmed" au Pape du Vatican de l'époque.

Les lettres dénotent du niveau scolaire et intellectuel de leurs auteurs.

Les archives de la bibliothèque du Vatican sont d'une utilité importante pour les chercheurs, car permettant d'avoir une idée sur les relations politiques et historiques liant l'Algérie et l'Italie", a-t-il mis en avant.

Il existe des documents détaillés concernant l'expédition espagnole sur Alger ainsi qu'un texte sur le traité signé par Alger et Venise en 1763. Les archives du Vicariat de Rome révèlent des documents liés à la question de la christianisation ou aux opérations de baptême forcés des prisonniers musulmans, des prisonniers musulmans,

au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, dépassant le millier, principalement des Algériens." D'autre part, les archives de Livourne présentent des pages spéciales sur la relation entre la province toscane italienne et l'Algérie vers la fin du XVI^e siècle.

Il s'agit de correspondances entre 1577 et 1590, considérées aujourd'hui comme "des documents importants concernant les relations entre l'Algérie et l'Italie" M.

Sayoud a affirmé, en outre, que ces documents "existent en abondance dans la région de la Méditerranée, de l'Italie à l'Espagne, passant par la France et le Portugal, et méritent d'être explorés pour diversifier les sources historiques et enrichir l'histoire antique de l'Algérie". Il a appelé, dans ce sens, à "activer la coopération entre les différents centres d'archives nationaux et leurs homologues en Italie pour créer une dynamique dans le travail archivistique grâce à des équipes de recherche et à la concrétisation de la coopération culturelle entre l'Algérie et ces pays"

ALGÉRIE - ONU

Une coopération extrêmement dense sur tous les volets

Le Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies (ONU) aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, a indiqué, lundi à Oran, que la coopération entre l'Algérie et l'ONU était "extrêmement dense à tous les volets".

"La coopération entre l'Algérie et l'ONU est extrêmement dense, elle sera encore plus dense avec la présence prochaine de l'Algérie au Conseil de sécurité pour 2024-2025", a-t-il précisé, au sortir de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.

Dans ce cadre, il a souligné que beaucoup de questions ont été abordées, dont la situation au proche Orient, indiquant que "dans le cadre de mes responsabilités, j'ai mentionné les situations de nos différentes opérations dans cette région et les difficultés, les défis et les menaces qui existent". "Nous avons également parlé d'un certain nombre de sujets sur le continent africain et j'ai remercié le ministre pour l'appui de l'Algérie dans le cadre des engagements de la Mission multidimensionnelle intégrée des



Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), des défis et des perspectives en ce qui concerne la situation sécuritaire et politique au Sahel".

M. Lacroix a indiqué avoir évoqué avec M. Attaf la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et les différents efforts pour faire en sorte que cette mission et le processus politique se poursuivent aussi.

"C'était une discussion extrêmement utile, riche et très importante" avec M. Attaf, a affirmé le diplomate Onusien, qui a remercié l'Algérie pour l'organisation de cette conférence, puisqu'elle rassemble, a-t-il relevé, "les acteurs africains de paix et de sécurité de l'Union Africaine et les membres actuels et prochains non permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU".

Il a enfin fait savoir que, compte tenu du nombre, de l'importance et de la gravité des dossiers, il était "extrêmement essentiel que nous puissions participer à cette réunion en tant que Nations Unies".

APS

COUR CONSTITUTIONNELLE

Distinction des lauréats du concours des meilleurs travaux scolaires artistiques



La Cour constitutionnelle a organisé, mardi, une cérémonie de distinction des lauréats du concours des meilleurs travaux scolaires artistiques avec comme thème "la Constitution et la citoyenneté", en coordination et en collaboration avec le ministère de l'Education nationale et le Programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD).

La cérémonie de distinction qui s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, a concerné les élèves des cycles moyen et secondaire dans 28 wilayas, avec 12 lauréats parmi les 76 participants.

Dans ce cadre, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a souligné l'importance de ce concours organisé sous le thème "la culture juridique, base de la citoyenneté", estimant que "c'est le fruit d'une coopération entre la Cour constitutionnelle, le ministère de l'Education nationale et le PNUD", en vue de "concrétiser les objectifs de l'école algérienne, étant la base fondamentale de l'éducation aux valeurs de la citoyenneté".

Le président de la Cour constitutionnelle s'est félicité des réalisations des élèves lauréats de ce concours, d'autant que leur distinction en ce jour même "coincide avec le 4e anniversaire de la prestation de serment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, après son élection par le peuple algérien".

Par ailleurs, M. Belhadj a réaffirmé "la solidarité absolue de l'Algérie avec le peuple palestinien qui subit les pires atrocités de l'occupant sioniste inique", appelant à soutenir l'appel du président de la République à "poursuivre l'entité sioniste devant la Cour pénale internationale pour ses crimes commis contre le peuple palestinien sans défense".

De son côté, le représentant du ministère de l'Education nationale, Salim El-Olmi a souligné la nécessité de faire de ce concours "une tradition annuelle en y associant l'ensemble des élèves de tous les cycles d'enseignement", mettant en avant l'importance de "renforcer la collaboration entre les différents partenaires pour ancrer les principes de l'école algérienne, promouvoir les valeurs de la République et de l'Etat de droit et inculquer l'esprit de citoyenneté et la culture juridique et civique".

La représentante du PNUD en Algérie a salué l'organisation de ce concours qui contribue, selon elle, à "ancrer la culture de la citoyenneté, à faire connaître le contenu de la Constitution, la gouvernance et la démocratie", indiquant que la Cour constitutionnelle "a fortement contribué à promouvoir la culture constitutionnelle et à ancrer les principes de citoyenneté et de gouvernance, notamment au profit des générations futures".

DÉCÈS DE CHEIKH NAWAF AL-AHMAD AL-JABER AL-SABAH

M. Goudjil signe le registre de condoléances à l'ambassade du Koweït à Alger

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a signé, mardi, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le registre de condoléances ouvert à l'ambassade du Koweït à Alger suite au décès de Cheikh Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah.

"C'est avec une immense tristesse que l'Algérie, direction et peuple, a appris le décès de son aîné Cheikh Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, émir de l'Etat du Koweït frère, paix à son âme", a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances, ajoutant que sa disparition était "une perte pour le Koweït mais aussi pour la nation arabo-musulmane". Le regretté a emprunté la même voie que ses prédecesseurs pour asseoir les fondements de la solidarité entre

les peuples arabes et musulmans en ne ménageant aucun effort pour faire entendre la voix de la modération et de la sagesse dans une région en proie aux conflits", a souligné le président du Conseil de la nation. M. Goudjil a évoqué "les bons offices du défunt pour concilier les frères à de nombreuses occasions", en sus du "soutien du Koweït, sous son règne, au peuple palestinien, faisant de lui un fervent défenseur de ce peuple opprimé dont la terre a



été spoliée". "En cette douloureuse épreuve pour le peuple koweïtien frère, je présente à la noble famille princière et au peuple koweïtien frère, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mes sincères condoléances, les assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens", a conclu M. Goudjil.

PARLEMENT

M. Boughali plaide pour l'introduction des nouvelles technologies dans le processus éducatif

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a plaidé, mardi, pour l'introduction des nouvelles technologies dans le processus éducatif et la valorisation des langues vivantes pour réaliser le développement escompté. Dans une allocution prononcée lors d'une Journée parlementaire sur le thème "Programmes scolaires et enjeux futurs", organisée par la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN, M. Boughali a indiqué que "les mesures prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, participant de la prise de conscience" quant à l'importance de l'introduction des nouvelles technologies dans le processus éducatif et la valorisation des langues vivantes, estimant que cette démarche était de nature à "assurer le décollage et le développement escomptés". Le président de l'APN a affirmé que "le processus éducatif sera toujours au cœur du développement", soutenant que "le développement de l'individu est la pierre angulaire de l'éducation, le fondement de la civilisation et le préalable du progrès et du développement".

Il a également souligné la nécessité de "tenir compte des constantes nationales dans l'élaboration des programmes scolaires, notamment celles liées à la patrie, à l'identité, à l'appartenance, à l'histoire et à la civilisation", qui sont, a-t-il dit, "le ciment de la cohésion sociale".

Dans ce sillage, M. Boughali s'est félicité des orientations du président de la République concernant "le respect des références et l'unification du système éducatif dans le cadre d'une stratégie claire, en vue de préserver les constantes nationales tout en s'adaptant aux mutations entraînées par les nouvelles technologies". Intervenant à cette occasion, le président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN, Omar Maamar a fait savoir que cette Journée parlementaire visait à associer la chambre basse du Parlement à "la révision des programmes scolaires à travers la participation d'experts en la matière au débat y afférent".

Il a appelé à "mener une réflexion pour l'actualisation des programmes scolaires en tenant compte des récentes avancées et en associant l'ensemble des acteurs de l'éducation et les parties prenantes du secteur". Pour sa part, Acho ui Mustapha, psychologue à l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle, a préconisé "la création d'une agence nationale de la qualité de l'éducation" qui aura à évaluer le système éducatif, tous les cinq ans, pour hisser le niveau.

UNIVERSITÉ

Le secteur de l'Enseignement supérieur accompagnera les innovations des centres de recherche en vue de leur commercialisation (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddarai, a indiqué, mardi à Alger, que son secteur accompagnera les innovations des centres de recherche pour aider à la concrétisation et à la commercialisation de leurs produits innovants.

Dans une allocution prononcée en marge de sa visite au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), M. Baddarai a précisé que "dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relier l'économie à l'innovation, une dynamique a été imprégnée au domaine universitaire et de la recherche afin de créer un nouvel équilibre économique", assurant que la prochaine étape sera celle de "la commercialisation des produits innovants".

Mettant en avant la "valeur universelle" de certaines innovations des centres de recherche, le ministre a affirmé que "les centres de recherche réalisent aujourd'hui des travaux concrets au bénéfice des citoyens, qu'il

importe de mettre en valeur". Dans une déclaration à l'APS, M. Baddarai a relevé que "le secteur prépare les métiers de demain en misant sur la maîtrise des technologies, comme l'informatique, l'intelligence artificielle et le traitement des Big data", affirmant que "les technologies de pointe figurent au centre des priorités du secteur, pour faire de l'innovation un soft power qui fait entendre la voix de l'Algérie et une plus-value pour l'économie nationale à travers la concrétisation et la commercialisation des produits innovants sur le marché local et international".

"Les centres de recherche sont actuellement dans la phase de modélisation, tandis que la fabrication et la commercialisation passent par la création d'entreprises économiques au niveau de ces centres ou la vente de brevets d'invention aux opérateurs économiques pour leur fabrication et leur commercialisation", a-t-il expliqué.

Au cours de la visite, plusieurs produits de recherche provenant de différents centres de recherche nationaux ont été présentés. Dans

le domaine de la santé, les chercheurs du Centre national de biotechnologie ont présenté un projet de production de micro puces imitant les cellules du corps humain et facilitant la découverte de nouveaux médicaments. Il s'agit du premier projet du genre au niveau national et africain et seulement 90 laboratoires dans le monde ont développé cette technologie.

Des dispositifs médicaux utilisant des indicateurs biologiques pour aider les médecins dans le diagnostic précoce du cancer du colón et le choix du traitement approprié ont également été présentés.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, un système d'irrigation intelligent intégré à un générateur d'ozone pour la culture de la betterave sucrière a été présenté. Ce système vise à réduire la consommation d'eau tout en augmentant la production. Des recherches visant à améliorer la production des légumineuses et des aliments pour animaux grâce à des variétés résistantes à la sécheresse ont également été présentées.

COMMERCE-AGRICULTURE

Adoption d'un nouveau plan pour développer le système d'approvisionnement du marché national

Les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, et de l'Agriculture et du Développement rural ont adopté un nouveau plan intersectoriel visant à assurer la disponibilité des produits agricoles alimentaires de large consommation et à développer le système d'approvisionnement du marché national, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce. L'annonce a été faite, mardi, lors d'une réunion de coordination, présidée par les

ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et de l'Agriculture et du Développement rural, Yousfi Cherfa, en présence de cadres des deux secteurs, laquelle réunion a porté sur l'approvisionnement du marché national en divers produits agricoles et denrées alimentaires de base et le développement de leur système de distribution.

Lors de cette réunion, les différents résultats enregistrés sur le terrain dans chaque secteur

ont été présentés en vue de remédier aux déséquilibres et d'élaborer une feuille de route unitifiée pour assurer l'approvisionnement "continu" en produits de large consommation tout en surveillant les prix, selon la même source. Les deux ministres ont insisté sur "les mesures proactive pour approvisionner le marché en divers biens produits localement ou importés, mettre fin à toute perturbation et stabiliser les prix de tous les produits pendant les périodes de

forte demande, sur l'ensemble du territoire national, afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, conformément aux instructions du président de la République".

La réunion a également porté sur les préparatifs en cours pour assurer la disponibilité des différents produits alimentaires durant le mois sacré et définir les mécanismes nécessaires pour assurer leur disponibilité et leur distribution de manière efficace, conclut le communiqué.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

L'AEC envisage de réaliser des stations mobiles locales (DG)

L'Algerian Energy Company (AEC) envisage de réaliser des stations mobiles locales de dessalement de l'eau de mer, dans le cadre d'un partenariat, en vue de répondre aux besoins urgents en eau des petites agglomérations et du secteur agricole, a indiqué, mardi, son directeur général, Mohammed Boutabba. Intervenant sur les ondes de la radio algérienne, M. Boutabba a affirmé que son entreprise est "en train de réfléchir et de concevoir une stratégie ainsi que de choisir un partenaire pour réaliser des stations de dessalement contenueuses mobiles pour qu'elle puisse aller à la rescoupe de n'importe quelle petite agglomération que ce soit pour de l'eau potable ou pour de l'eau destinée à l'agriculture". Dans un premier temps, ce projet sera lancé dans le cadre d'un "petit partenariat et par la suite le lancement se fera avec un taux d'intégration des composants à hauteur de 40% à l'horizon 2025", a-t-il précisé. Cette solution peut permettre la production pour chaque station mobile une quantité de 2.500 à 2.700 mètres cubes par jour (m³/j), a fait savoir M. Boutabba ajoutant que "ces stations seront épargnées un peu partout dans le pays et elles seront fabriquées selon la demande".

L'autre projet visé par l'AEC est celui de sécuriser les installations des stations de dessalement de l'eau de mer à travers la production locale des équipements, a-t-il également ajouté, en soulignant que "tous les intrants de consommation de ces installations seront fabriqués en Algérie". A ce propos, il a cité notamment les systèmes de filtres qui doivent être, selon lui, "fabriqués totalement en Algérie", affirmant que "ce projet, actuellement en cours, sera concrétisé dans le court terme". S'agissant des projets de 5 stations confiés à son entreprise, M. Boutabba a assuré que "les travaux de réalisation de ces projets prévus dans 5 vilayats du littoral (Oran, Tipaza, Béjaïa et El Tarf) sont en cours et seront réceptionnés d'ici la fin 2024". Ces projets de stations de dessalement, inscrits dans le programme complémentaire initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, permettront de produire 1,5 million m³/jour, ce qui permettra de porter la capacité totale de dessalement de l'eau au niveau des 19 stations opérationnelles à 3,6 millions m³/jour en décembre 2024, a-t-il relevé. Soulignant que le dessalement de l'eau de mer est une "solution incon tournable" de-

vant le stress hydrique, le DG d'AEC a affirmé que "dès l'entrée en production de ces cinq stations, les besoins nationaux en eau potable seront assurés, à partir du dessalement, à hauteur de 42%, alors qu'actuellement le taux se situe autour de 18 à 20%". Concernant l'enveloppe financière allouée pour la réalisation des cinq stations de dessalement, elle est de l'ordre de 260 milliards DA, a-t-il fait savoir, estimant que l'Etat a consenti de "gros investissements avec en moyenne un budget de 400 millions de dollars pour une seule station". Par ailleurs, M. Boutabba a annoncé le lancement prochain d'une sixième station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 120.000 m³/jour dans la wilaya de Skikda et qui sera réalisée par une filiale de Sonatrach. Cette station devra répondre aux besoins de la raffinerie de Skikda, estimés à 30.000 m³/jour et du groupe Asmidal, à hauteur de 30.000 m³, alors que 40.000 m³/j seront destinés à répondre aux besoins de la population de Skikda, a-t-il précisé, tout en mentionnant que la signature du contrat de ce projet est prévue début 2024 pour un délai de réalisation fixé à 24 mois.

SIDI BEL ABBES**Un regroupement régional de soutien au peuple palestinien**

La maison de la culture Kateb Yacine de Sidi Bel Abbès a abrité mardi soir un regroupement régional de soutien au peuple palestinien, qui continue de subir l'agression barbare de l'entité sioniste, a-t-on appris de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation, affiliée à l'Association de la coalition El Aqsa, à l'origine de l'initiative.

Le président du même syndicat et chef de la Coalition mondiale pour le soutien à El Qods, Sadik Dziri, a indiqué que ce rassemblement régional "vient soutenir les blessés de Ghaza, où les crimes les plus odieux sont commis sous les yeux du monde entier, et où l'entité sioniste commet un génocide contre la population et ni les jeunes ni les vieux ne sont épargnés par l'opresseur", apelant à sensibiliser davantage, notamment les jeunes, afin de soutenir cette juste cause. Il a ajouté que "le peuple palestinien à Ghaza a besoin de soutien et d'aides, nous devons donc tous le soutenir contre cette entité barbare, qui continue de bombarder délibérément les maisons, les hôpitaux



et les lieux de culte palestiniens", soulignant l'importance de continuer à dénoncer les massacres commis par l'entité sioniste. Pour sa part, le président de l'Association de la coalition El Aqsa, Hichem Bachir

Bouyedra, a souligné que cette rencontre régionale se concentre sur plusieurs points, notamment la valorisation des efforts de l'Etat algérien dans son soutien continu à la cause palestinienne, l'importance de fournir

le soutien financier pour Ghaza, sensibiliser les jeunes à la mosquée d'El-Aqsa et à la question palestinienne, en plus d'activer le boycott économique des biens des pays soutenant l'entité sioniste. Le même orateur a également appelé à travailler ensemble à unifier et à consolider les efforts des organisations caritatives au niveau national pour apporter un soutien à la population de Ghaza et soutenir la résistance, qui a infligé des revers à l'armée ennemie sioniste. Noter que ce rassemblement régional a été ponctué par la présentation de chansons soutenant la cause palestinienne, auxquelles ont interagi des participants issus de diverses couches de la société.

GHARDAÏA**Actualiser et unifier les textes de lois relatifs à la lutte contre la contrebande (Rencontre)**

Les participants à une journée d'étude organisée, mardi à Ghardaïa, sur la problématique de la lutte contre la contrebande et l'application de la loi, ont recommandé d'actualiser et d'unifier les textes criminels sur la contrebande dans le code des Douanes algériennes. Lors de cette rencontre organisée à l'initiative de la Cour de justice de Ghardaïa, en présence de magistrats, de la police judiciaire des différents corps sécuritaires, des responsables locaux des douanes, des universitaires et auxiliaires de justice, l'accent a été mis sur l'amplification de ce phénomène sociétal qui est la contrebande et la nécessité de mettre les lois en adéquation avec l'évolution politique, sociale et économique du pays.

"Il est temps de mettre à jour et réviser les lois régissant la lutte contre le phénomène de la contrebande en évitant la dualité des textes réglementaires en tenant compte de notre vécu, notre situation politique et économique ainsi que nos spécificités so-

cologiques", a souligné à l'APS Ahcene Bouskia, professeur à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM). Lors des débats, les intervenants ont souligné l'importance de cette rencontre visant à mettre en relief les impacts négatifs de la contrebande sur l'économie nationale, les problèmes d'ordre social et sécuritaire qu'elle peut générer en dépit des mesures prises aux niveaux local et national pour lutter contre la contrebande, appelant ainsi à la sensibilisation et la mobilisation de la société pour venir à bout de ce phénomène.

Les participants ont également exhorté les pouvoirs publics à la création d'une commission nationale multisectorielle chargée de résoudre les problèmes liés à l'application des textes relatifs à la juridiction douanière sur le terrain.

Organisée par la Cour de Ghardaïa, cette rencontre a pour objectif, selon Mustapha Smati, président de cette instance, de cerner les problèmes liés à l'application des textes

de lois sur le terrain et la mise à jour de ces textes en conformité avec l'évolution de la société algérienne dans différents domaines (social, technologique, économique et autres). Cette journée d'étude qui a réuni par visio-conférence des magistrats des cinq tribunaux affiliés à la Cour de Ghardaïa, des universitaires et auxiliaires de justice, constitue, selon les organisateurs, "une plateforme et un espace d'échange et de partage d'expériences visant à améliorer et actualiser les textes juridiques ainsi qu'à boutrir le vide juridique existant pour lutter contre le phénomène de la contrebande". Plusieurs communications portant sur la définition du crime de la contrebande, l'impact de ce phénomène sur l'économie nationale et la société algérienne, les mécanismes réglementaires de lutte contre la contrebande ont été présentées par des universitaires et magistrats, dans le but d'engager une réflexion profonde sur la lutte contre ce phénomène.

BATNA**Découverte d'un atelier clandestin de fabrication d'huile d'olive contrefaite**

Les éléments de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Batna ont découvert un atelier clandestin servant à la fabrication d'huile d'olive contrefaite, et saisi 4.600 litres de ce produit imité, indique un communiqué publié mardi par le groupement territorial de ce corps constitué.

Selon ce document, les gendarmes ont reçu des informations faisant état de l'existence d'un atelier clandestin aménagé dans un entrepôt privé situé dans le village de Timedioun (commune d'Ouled Sellam), où était fabriqué

de l'huile contrefaite, résultat d'un mélange d'huile d'olive, d'huile de table subventionnée et d'autres ingrédients d'origine inconnue, destinée à tromper le consommateur. Après finalisation des procédures légales d'usage, les membres de la section de recherches, en coordination avec les services de l'Inspection régionale du commerce de N'gaous, ont élaboré un plan d'action au titre duquel ils ont perquisitionné l'entreposé, donnant lieu à la saisie de 4.600 litres d'huile, pouvant être frelatée, versée dans des seaux et autres contenants de dif-

férentes tailles. Le communiqué fait état de l'arrestation, dans le cadre de cette affaire, de deux individus soupçonnés des délits de spéculaton frauduleuse, d'exercice d'une activité commerciale sans inscription au registre du commerce, de tentative de tromperie du consommateur, de non-respect de la sécurité et de la propriété d'un produit destiné à la consommation humaine". Selon le même document, qui précise également que le produit saisi a été détruit, les éléments de la section de recherches de la gendarmerie nationale de

Batna ont ouvert une enquête à l'issue de laquelle les deux suspects devaient être traduits devant les autorités judiciaires territorialement compétentes. Pour rappel, les services de la gendarmerie nationale de Batna, agissant de concert avec les services du commerce, étaient parvenus, en début de semaine, à saisir une autre quantité d'huile d'olive contrefaite, estimée à 2.700 litres, après avoir perquisitionné un atelier clandestin dans l'une des localités de la commune d'Ouled Sellam, et procédé à l'arrestation de deux autres individus.

SOUK AHRAS**Appel à transformer les idées de projets des étudiants en entreprises au service de l'économie nationale (Rencontre)**

Les participants à une rencontre régionale sur "les startups et l'innovation : présentation de l'arrêté ministériel 1275", organisée mardi à l'université de Souk Ahras, ont appelé les étudiants à transformer leurs idées de projets en entreprises au service de l'économie nationale.

Intervenant durant la rencontre qui a regroupé les représentants de six universités de l'Est du pays, Inès Bellil, membre de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, a jugé impératif de sensibiliser les cadres des universités et les étudiants à l'application de cet arrêté daté du 22 septembre 2022 pour transformer les idées d'étudiants en entreprises au service de l'économie nationale et génératrices de richesses et d'emplois, relevant que l'arrêté

vise à donner "le certificat de startup-brevet d'invention". Inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle en application de l'engagement 41 du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'arrêté a pour finalité de renforcer le leadership de l'université dans la création de la richesse et au service de l'économie nationale, a souligné la même intervenante, également directrice de l'incubateur de l'université Constantine-1, qui a invité les étudiants à "avoir confiance dans leurs compétences et les traduire en startups et micro-entreprises".

De son côté, le wali de Souk Ahras, Abdelkarim Zinaï, qui a présidé l'ouverture de la rencontre, a mis l'accent sur l'importance de l'implication effective des étudiants dans le domaine de la création de

startups et de l'innovation. Bachir Halimi, génie de l'informatique originaire de Souk Ahras concepteur de l'algorithme ayant permis l'introduction de l'alphabet arabe dans les ordinateurs, a appelé, de son côté, les étudiants à avoir confiance dans leurs compétences et dans les dispositifs mis à leur disposition par l'Etat, préconisant de faire de la recherche scientifique une locomotive du développement économique, sociale et scientifique du pays. En marge de la rencontre tenue en présence d'un grand nombre d'étudiants, Bachir Halimi, natif de la ville de M'daourouch (Souk Ahras), a été honoré pour les programmes qu'il a développés durant les années 1980 et 1990, permettant l'intégration de la langue arabe par les grandes sociétés de l'informatique dont Microsoft.

**TIZI-OUZOU****Rencontre de vulgarisation sur la protection des biens de l'Etat à la cour de Tizgirt**

Une rencontre de vulgarisation de la nouvelle loi 18/23 portant protection et préservation des terres relevant du domaine de l'Etat a été organisée mardi au tribunal de Tizgirt, au nord de Tizi-Ouzou, par la cour de justice locale.

L'ensemble des organismes, directions et élus locaux concernés par la gestion des biens et du patrimoine de l'Etat ont pris part à cette rencontre intitulée "protection des terres relevant du domaine de l'Etat de toute violation", pour s'imprégner des dispositions de la nouvelle loi promulguée le 28 novembre dernier. Le procureur général près de la cour de Tizi-Ouzou, Abdellak Amrouche, a souligné "la nécessité et l'importance de cette loi pour mettre fin au phénomène d'appropriation des biens de l'Etat, notamment, le foncier". Il a relevé que "plusieurs cas de dépassements" contre les biens de l'Etat, notamment, sur la bande côtière de la wilaya qui fait partie du domaine maritime de l'Etat, sont enregistrés au niveau de la wilaya. "Certains particuliers n'hésitent pas à approprier des terrains biens de l'Etat pour, avec dans certains cas le silence des responsables censés protéger ces domaines, pour les exploiter dans des projets lucratifs, commerciaux et touristiques, et cette loi a été promulguée, justement, pour mettre un terme à ces agissements", a-t-il expliqué.

Le procureur du tribunal de Tizgirt, Naïm Ben-safia, a, pour sa part, souligné "le durcissement et l'aggravation, à la faveur de la promulgation de cette loi, des peines encourues par les contrevenants". "Ces derniers seront désormais traduits devant la cour criminelle", a-t-il averti. La rencontre a été une occasion pour les différents intervenants d'exposer les contraintes rencontrées sur le terrain et la manière de mettre en application les dispositions de cette nouvelle loi. Pour rappel, au terme du vote au parlement du texte de la loi en question en novembre dernier, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabia, avait affirmé que cette loi "consolidera les mécanismes de protection des terres relevant du domaine de l'Etat, dans le cadre d'une batterie de lois ayant pour but d'assoir l'autorité de l'Etat et de lutter contre la criminalité, toutes formes confondues, qui porteraient atteinte aux biens de la collectivité nationale". Ce nouveau texte de loi est à même de "faire face au phénomène des constructions anarchiques ayant défiguré le paysage urbain, de rationaliser l'usage des terres relevant du domaine de l'Etat, mais aussi de les ériger en source d'investissement et mécanisme efficace de développement", avait-il dit.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le Fonds national d'investissement entre au capital de l'usine Fiat Algérie

Le Fonds national d'investissement (FNI) a annoncé, mardi dans un communiqué, son entrée au capital de l'usine Fiat Algérie, et ce depuis le 12 décembre en cours.

"Le FNI a acté son entrée au capital de PCPA (Stellantis-Fiat) depuis le 12 décembre 2023", a indiqué le fonds public dans le communiqué publié sur son site-web, précisant que l'objectif de cette intervention est de "participer au développement d'une industrie automobile en Algérie".

Le groupe Stellantis avait mis en service le 11 décembre en cours une usine automobile de la marque italienne Fiat dans la zone industrielle de Tafraoui (Oran) avec une capacité de production initiale de 60.000 véhicules par an, appelée à atteindre 90.000 véhicules à partir de 2028.

L'usine a employé 300 travailleurs, durant l'année en cours, et 300 autres devraient l'être en 2024, dont une grande partie a été formée dans le cadre d'un programme de coopération entre Stellantis et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Le FNI est une institution financière publique spécialisée, chargée de concourir au financement de l'investissement par l'octroi de prêts aux entreprises ou par des prises de participation en partenariat avec des entreprises locales ou des investisseurs étrangers en vue de la réalisation des objectifs du développement national.

BISKRA

Journée d'étude sur les nouveautés de la loi sur les marchés publics

Une journée d'étude sur les nouveautés de la loi sur les marchés publics a été organisée mardi à l'amphithéâtre Omar Assassi de l'université Mohamed Khider de Biskra.

Organisée par le centre de Biskra de l'université de formation continue (UFC), la rencontre aborde la loi sur les marchés publics entrée en vigueur le 5 août passé et ses nouveautés en matière de contrôle interne des marchés publics avec la participation d'universitaires et de magistrats du tribunal administratif.

Les intervenants ont passé notamment en revue les procédures de passation des marchés et les règles d'établissement des cahiers de charges contenues dans cette loi.

Dans son allocution d'ouverture de cette journée d'étude, le wali Lakhdar Sedas a souligné l'importance de l'examen de cette loi qui clarifie les procédures d'exécution des marchés publics par les entreprises de réalisation ainsi que de la formation continue des opérateurs en vertu de l'article 8 de cette loi.

Initiée par l'UFC, l'université Mohamed Khider et le tribunal administratif, la rencontre s'est déroulée en présence du wali de Biskra, du wali d'Ouled Djellal, Aissa Aziz Bouras, du président et procureur général de la cour de justice de la même wilaya, MM. Laïd Boukhebla et Djamel-Eddine Zidaine, des directeurs exécutifs, des présidents des APC et des APW des deux wilayas.

SONELGAZ

Ouverture des plis relatifs aux offres financières du projet "Solar1000 MW"

Le Groupe Sonelgaz a procédé, lundi à Alger, à l'ouverture des plis relatifs aux offres financières concernant l'appel d'offre national et international lancé pour la réalisation du projet de production de 1000 MW d'énergie solaire photovoltaïque "Solar1000 MW".

L'ouverture des plis s'est déroulée en présence du PDG de Sonelgaz-Engineering, Yazid Djellouli, du Directeur général de Shaems Djazaïr, Bellacha Lounes, et de la directrice des activités de production et d'engineering à la direction générale du groupe Sonelgaz, Ouidad Hamrour ainsi que des représentants des entreprises soumissionnaires. Les plis des offres financières ont été ouverts par la Commission technique chargée de cette mission, sous la supervision d'un huissier de justice. Le nombre des offres s'est établi à 41 offres sur 43 acceptées lors de l'opération d'ouverture des plis des offres techniques, et ce suite à l'annulation de deux offres car ne répondant pas aux conditions légales. La séance de réception et d'ouverture des plis des offres techniques relatives au projet, tenue le 4 décembre, avait vu la participa-

tion de 16 entreprises à l'appel d'offre sur les 139 soumissionnaires ayant retiré le cahier de charges pour ce projet. Les entreprises participantes avaient proposé dans le cadre de cet appel d'offre 43 offres techniques. Lors de la séances d'ouverture des plis des offres techniques, 5 soumissionnaires algériens dont des Groupes algériens en partenariat avec des étrangers ayant proposé 13 plis ont été retenus au même titre que 11 soumissionnaires de quatre nationalités (chinoise, turque, italienne et émiratie).

Le projet porte sur la réalisation de cinq stations dans cinq wilayas d'une capacité allant de 50 à 300 MW, outre la réalisation du réseau de transport reliant chacune de ces stations au réseau national d'électricité. L'appel d'offre a été lancé en juillet dernier par Sonelgaz-Engineering pour le compte de SHAEMS.

Parmi les conditions prévues dans le cahier des charges figurent, l'acquisition de toutes sortes d'équipements à l'image des charpentes, des plaques photovoltaïques, des câbles, des transformateurs et autres auprès

d'entreprises algériennes, dans le cadre du programme national d'intégration.

Les maîtres d'œuvre doivent faire appel à des entreprises algériennes pour réaliser les travaux de génie civil et les installations électromécaniques.

Le projet "Solar 1000" s'inscrit dans le cadre du programme national de 15.000 mégawatts, suite au lancement du projet de construction de quinze (15) centrales photovoltaïques d'une capacité de production variant entre 80 et 220 mégawatts, avec une capacité totale de 2.000 mégawatts réparties sur douze (12) wilayas. S'exprimant à la presse en marge des travaux de cette rencontre, Mme Hamrour a précisé que l'ouverture des offres financières du projet "Solar 1000" représente la deuxième phase de l'opération de sélection des entreprises pour réaliser ce projet. Ainsi, la commission en charge procédera à la sélection et à l'évaluation des offres financières sur la base du coût de production au kilowatt, avec possibilité d'attribuer la réalisation de deux centrales à une seule entreprise si l'on s'agissait d'offres compétitives. Le

projet "Solar 1000" permettra de créer 5000 emplois directs et de raccorder 200.000 clients au réseau national d'électricité, a fait savoir la responsable qui a ajouté que la signature de contrats définitifs avec les entreprises chargées de ce projet "aura lieu avant la fin de l'année en cours", afin d'entamer les travaux de réalisation "au début de l'année prochaine".

Le groupe Sonelgaz a reçu des offres financières très satisfaisantes parmi les moins chères au niveau mondial", d'où son engagement à mettre en œuvre ce projet qui contribuera à répondre à la demande intérieure en électricité et partant "entrer dans une nouvelle ère de production d'énergie propre et durable", a-t-elle dit. Elle a également affirmé que le Groupe est prêt à concrétiser le programme national des énergies renouvelables et à répondre à la demande croissante au niveau national, dans le cadre de la diversification des exportations hors hydrocarbures en exportant l'excédent de la production électrique.



PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2021

Le budget exécuté à 91% (Faid)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, lundi à Alger, que le projet de loi portant règlement budgétaire pour 2021, élaboré dans le cadre des réformes liées à la maîtrise des dépenses publiques à moyen terme, avait révélé un taux d'exécution du budget de 91,69 % comparativement aux estimations de la loi de finances complémentaire (LFC) de la même année.

Lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Faid a précisé que les réalisations des dépenses budgétaires avaient atteint "un montant global de 7.925,23 milliards de DA, dont 5.450,44 milliards de DA pour les dépenses de fonctionnement et 2.474,78 milliards de DA pour les dépenses d'équipement, soit un taux d'exécution de 91,69 % par rapport aux estimations de la LFC".

Selon le ministre, les dépenses budgétaires ont connu une hausse par rapport à l'année 2020 afin de prendre en charge les dépenses supplémentaires liées aux impacts de la pandémie de Covid-19, à la demande d'investissement des secteurs, à la réorganisation territoriale, ainsi qu'au programme de ratrapping spécifique à certaines wilayas, et au soutien financier

des élections législatives.

En ce qui concerne les recettes budgétaires, elles s'élèvent à 5.900,63 milliards de DA à la fin de décembre 2021, dont 3.973,58 milliards de DA liés aux ressources ordinaires et 1.927,05 milliards de DA à la fiscalité pétrolière, enregistrant une hausse de 568,79 milliards de DA, soit

10,67 % par rapport au montant prévu par la LFC.

"Mis à part le montant de la fiscalité pétrolière et des prélevements de la sécurité sociale, le taux de pression fiscale a atteint 23,15 % en 2021 contre 23,82 % en 2020, soit une légère baisse de 0,67 point", a-t-il indiqué.

S'agissant des dépenses fis-

cales issues des avantages fiscaux accordés à certains contribuables soit pour des raisons sociales ou à titre d'incitations économiques, elles se sont élevées à 423,03 milliards de dinars en 2021 contre 379,89 milliards de dinars en 2020, selon le ministre.

Les réserves de change se sont établies à 45,3 milliards USD fin 2021, enregistrant une hausse de 3,9 milliards de dinars par rapport aux prévisions de la LFC 2020, a-t-il ajouté. Lors de sa présentation, le ministre a fait savoir que la loi du règlement budgétaire, élaborée dans le cadre de la loi 17-84 relative aux lois de finances, vise, à travers la révision des modalités et des procédures financières adoptées dans l'exécution du budget et l'élaboration des prévisions à court et moyen termes, à améliorer la performance de l'Etat dans la gestion de la finance publique.

CELLULE DE TRAITEMENT DU RENSEIGNEMENT FINANCIER (CTRF)

Workshops sur l'amélioration du système de déclaration de soupçon

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), a organisé, mardi à Alger, des workshops sur la promotion et l'adaptation de la déclaration de soupçon aux normes internationales en vigueur, indique un communiqué du ministère des Finances.

Ces workshops qui se poursuivront jusqu'à mercredi, ont été organisés en collaboration avec le Bureau régional Moyen-Orient-Afrique du Nord relevant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et le Programme Facilité Global de l'Union européenne pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ces workshops ont été inaugurés par le président de la CTRF, M. Mohamed Saoudia, en présence du président de l'association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), d'une conseillère à la délégation de l'Union européenne en Algérie, des représentants et des experts du programme (Facilité Global), des membres du conseil de la Cellule et des représentants des banques et des établissements financiers.

Ces workshops ont été inaugurés par le président de la CTRF, M. Mohamed Saoudia, en présence du président de l'association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), d'une conseillère à la délégation de l'Union européenne en Algérie, des représentants et des experts du programme (Facilité Global), des membres du conseil de la Cellule et des représentants des banques et des établissements financiers.

Et de rappeler que ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du "soutien à la mise en

œuvre des normes internationales et des recommandations issues de la dernière évaluation du groupe de travail financier de la région du Moyen Orient-Afrique du Nord (MENA).

Ces workshops visent également à "soutenir les efforts consentis pour l'amélioration de la qualité et de la conformité des rapports de signalisation des déclarations de soupçon transmis à la CTRF".

Ces ateliers ont également pour objectif d'"échanger les vues sur les nouvelles techniques et pratiques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme à travers le système financier", a ajouté la même source.

Le ministère a soutenu dans son communiqué que "le rôle majeur dont s'acquittent les banques et les établissements financiers dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en fait une partie intégrante du système financier, tout en leur conférant un rôle pivot dans le renforcement de la transparence financière".

"Il est désormais nécessaire de réaliser l'équilibre entre la sécurité, la protection de l'économie et des investissements des Etats et des sociétés pour garantir le développement durable et atteindre la prospérité", selon le communiqué. La journée d'études a été une occasion pour mettre en exergue le décret exécutif N° 06-05 du 9 janvier 2006 fixant la forme, le modèle, le contenu, ainsi que l'accusé de réception de la déclaration de soupçon, en relation directe avec le thème de l'atelier.

"La cellule de traitement du renseignement financier aspire à numériser les déclarations de soupçon en vue d'en améliorer la qualité et d'optimiser le degrés d'interactivité avec les banques et les établissements financiers", ajoute la même source. L'Algérie a voué une grande importance à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à travers la ratification de toutes les législations et les chartes internationales y afférentes, et la réponse à l'urgence de la coopération internationale dans ce domaine.

Elle s'est également engagée, à l'instar de la plupart des pays à travers le monde, à élaborer et à actualiser un système juridique adapté pour faire face à ces défis, ainsi qu'à créer des structures exécutives chargées de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conclut le document.

MARCHÉS DES CHANGES

Dévaluation du peso argentin, un goût de trop peu pour les cambistes

La dévaluation brutale du peso argentin a été saluée par les cambistes, mais la persistance d'un décalage avec le cours informel et l'encadrement de la devise leur laissent un goût d'inachevé.

Sur décision du gouvernement du nouveau président ultra-libéral argentin, Javier Milei, la valeur de la monnaie argentine a été divisée par plus de deux, le 13 décembre, passant de 366 pesos pour un dollar environ à 800.

Cette dévaluation s'inscrit dans le cadre de la thérapie de choc que le nouveau chef de l'Etat veut appliquer à l'économie de son pays, où l'inflation a atteint 160,9% sur un an en novembre.

"La dévaluation était une étape nécessaire", selon William Jackson, analyste de



Capital Economics. "Cela rapproche la devise de son vrai niveau, ce qui rend l'économie argentine beaucoup plus compétitive."

Dans un premier temps, ce réalignement de la devise devrait engendrer davantage d'inflation, la baisse de valeur du peso faisant mécaniquement monter les prix des biens et services dans le pays. Dans un second

temps, elle doit stabiliser la monnaie, qui n'avait cessé de dégrader ces six dernières années, et contribuer à calmer les prix.

"Mais l'offensive contre l'inflation tient surtout à la capacité de la banque centrale (BCRA) de remonter ses taux et du gouvernement à réduire ses dépenses", explique William Jackson.

EUROPE

Progression de 6,7% du marché automobile en novembre

Le marché automobile européen a enregistré au mois de novembre une progression de 6,7% par rapport à novembre 2022, ont indiqué les constructeurs mercredi. Portées par les véhicules électriques et surtout par les hybrides, les immatriculations de voitures neuves ont atteint 885 000 unités dans l'Union européenne en novembre, a indiqué l'Association des constructeurs (ACEA) dans un communiqué. Si une nette reprise a marqué le marché automobile européen ces derniers mois, avec la fin de la pénurie de pièces électroniques, il reste loin du million de véhicules vendus en novembre 2019, avant la pandémie de Covid. L'année 2023 a été davantage marquée par les conséquences de l'inflation, qui conduit les acheteurs à reporter leurs acquisitions.

En novembre, de bonnes ventes en Italie (+16,2%) et en France (+14%) ont été contrastées par le recul de l'Allemagne,

premier marché du continent (-5,7%), pénalisé par les modèles électriques dont les aides à l'achat ont fondu depuis l'an dernier. Sur les onze premiers mois de l'année 2023, le marché européen a crû de façon substantielle (+16,7%), totalisant près de 9,7 millions d'unités.

Les ventes ont notamment été portées par les modèles hybrides, comme la Renault Clio ou la Toyota Yaris.

Cette motorisation a explosé en 2023, captant 27,4% de parts de marché (+29,9% sur un an). Les modèles électriques poursuivent également sur une forte hausse (+48,2%) et représentent 14,2% du marché, notamment portés par les ventes de Tesla. L'essence reste cependant l'énergie majoritaire pour l'automobile dans l'UE: 3,5 millions de véhicules vendus depuis le début de l'année, soit 35,7% de parts de marché (+11,4%), avec des succès comme la Dacia Sandero.

Le diesel s'est mieux vendu en Europe

	Cours de mardi	Cours de lundi
	22H00 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,0981	1,0924
EUR/JPY	157,94	155,96
EUR/CHF	0,9454	0,9472
EUR/GBP	0,8624	0,8636
USD/JPY	143,84	142,78
USD/CHF	0,8610	0,8671
GBP/USD	1,2732	1,2648

ALLEMAGNE

Le moral des consommateurs devrait rebondir en janvier (institut)

Le moral des consommateurs en Allemagne devrait continuer à se relever en janvier, grâce aux hausses attendues des salaires pour compenser l'inflation, selon le baromètre GfK publié mercredi.

L'institut prévoit un indice à -25,1 points en janvier, en hausse de 2,5 points par rapport au mois de décembre, légèrement révisé en hausse à -27,6 points, selon un communiqué de l'institut. Après cette amélioration pour le second mois d'affilée, les ménages

semblent entrevoir "la lumière au bout du tunnel" à l'approche des fêtes de fin d'année, selon l'institut. L'inflation, qui a atteint des sommets l'an dernier en Allemagne, est retombée à 3,2% en novembre, mais reste supérieure à la moyenne de 2,4% observée en zone euro. Surtout les attentes des consommateurs en matière de revenus ne sont plus sur une pente négative.

Cela est dû à l'"augmentation significative" attendue côté salaires, traitements et les pensions, qui sont les principaux revenus des ménages, explique l'institut. Reste à voir "s'il y aura une reprise durable de la confiance des consommateurs" campant au plus bas depuis l'année 2022 et le début de la crise ukrainienne, selon Rolf Bürkl, expert du GfK, cité dans le communiqué.

"Les crises géopolitiques, la forte hausse des prix alimentaires et les débats sur la préparation du budget fédéral pour 2024 continuent de susciter des incertitudes", souligne-t-il. La présente enquête a été réalisée jusqu'au 11 décembre, avant que le chancelier allemand et sa coalition parviennent à un accord sur le budget via des coupes dans les dépenses. Les attentes économiques des consommateurs relèvent, par ailleurs, la tête, ce qui va à l'encontre des dernières prévisions de la Bundesbank pour la première économie européenne.

La banque fédérale d'Allemagne table ainsi sur une hausse du PIB de 0,4% l'an prochain, contre 1,2% dans ses dernières prévisions de juin.

ROYAUME-UNI

L'inflation au plus bas en 2 ans à 3,9% en novembre

L'inflation a fortement marqué le pas au Royaume-Uni en novembre sur un an, à 3,9%, soit le rythme le plus faible depuis septembre 2021, indique mercredi l'Office national Britannique des statistiques (ONS).

En octobre, la hausse des prix atteignait un rythme de 4,6%, rappelle l'ONS.

Le net coup de frein en novembre, plus marqué qu'attendu par les analystes, est attribué par l'ONS principalement aux tarifs dans les transports, la culture et les

divertissements, l'alimentation et les boissons non-alcoolisées. L'inflation sous-jacente, hors énergie, alimentation alcool et tabac, particulièrement scrutée par la Banque d'Angleterre, a marqué le pas un peu moins, passant de 5,6% en octobre à 5,2% en novembre.

"Avec l'inflation plus que divisée en deux, nous commençons à enlever les pressions inflationnistes de l'économie", s'est félicité le ministre des Finances Jeremy Hunt, estimant que le pays est de retour sur "une trajectoire de croissance saine et durable". A son pic en octobre 2022, l'inflation britannique dépassait 11%. M. Hunt reconnaît cependant que "beaucoup de familles éprouvent toujours des difficultés avec les prix élevés", et affirme que le gouvernement du Premier ministre conservateur Rishi Sunak va "continuer à donner la priorité aux mesures qui aident les gens confrontés aux pressions sur le coût de la vie".

APS

JAPON

Léger recul des exportations en novembre

Les exportations du Japon ont légèrement baissé en novembre pour la première fois en trois mois, un signe confirmant les difficultés de la reprise économique dans l'archipel dont le PIB s'est rétracté au troisième trimestre. Les exportations japonaises se sont repliées le mois dernier de 0,2% sur un an, selon des chiffres du ministère des Finances publiés mercredi, alors que les économistes du consensus sondé par l'agence Bloomberg attendaient au contraire une hausse de 1,4%. Les expéditions ont notamment reculé à destination de la Chine (-2,2%). Elles ont augmenté vers les Etats-Unis (+5,3%) et dans une moindre mesure vers l'Europe occidentale (+1,1%). Les importations nippones ont également baissé en novembre (-11,6% sur un an) pour le huitième mois consécutif, notamment en raison du recul des prix des hydrocarbures. L'archipel nippon a enregistré le mois dernier un déficit commercial de 776,9 milliards de yens (4,9 milliards d'euros). L'économie japonaise, soutenue au deuxième trimestre par la vigueur de son commerce extérieur, s'est contractée entre juillet et septembre en raison du ralentissement de ses exportations et d'une consommation intérieure plombée par l'inflation et la faiblesse du yen, ont confirmé des chiffres révisés publiés début décembre.

Falsification de tests de sécurité: Daihatsu suspend la livraison de tous ses véhicules

Le constructeur automobile japonais Daihatsu, filiale de Toyota, a annoncé mercredi la suspension temporaire des livraisons de l'ensemble de ses modèles de véhicules après qu'une enquête indépendante a identifié de nombreux faits de "falsification" de ses tests de sécurité. Daihatsu avait admis en avril et mai dernier des falsifications des résultats des tests de collision (crash tests) de six de ses modèles, et une commission indépendante avait été mise en place pour enquêter afin de "clarifier pleinement la nature des irrégularités et identifier leur cause profonde".

Selon son rapport rendu public mercredi, l'enquête a identifié 174 irrégularités parmi 25 catégories de tests, en plus de celles identifiées au printemps dernier. Ces irrégularités concernent au total 64 modèles de véhicules, dont des modèles fabriqués pour le compte de Toyota, Mazda et Subaru.

En conséquence, Daihatsu a décidé "de suspendre temporairement les livraisons de tous les modèles développés par le constructeur et actuellement en production au Japon et à l'étranger".

Toyota a également publié un communiqué où il exprime ses "sincères excuses pour les désagréments et les inquiétudes que cette situation a causés", et également annoncé suspendre la livraison des modèles affectés. Daihatsu avait admis en avril dernier des falsifications des résultats des tests de collision (crash tests) sur quatre de ses modèles, concernant en tout 88 000 véhicules fabriqués en Thaïlande et en Malaisie en 2022 et 2023.

CANADA

L'inflation se stabilise à 3,1% en novembre

L'inflation canadienne s'est stabilisée à 3,1% en novembre sur un an, grâce au ralentissement des prix alimentaires, selon les données de Statistique Canada publiées mardi. La croissance des prix alimentaires a ralenti pour un cinquième mois consécutif à 4,7% sur un an contre 5,4% en octobre. Les prix des boissons non alcoolisées et des légumes frais ont le plus contribué à ce recul. Du côté des services, la hausse d'une année à l'autre des prix des voyages organisés a été supérieure en novembre (26,1%) à celle enregistrée en octobre (11,3%), note l'agence fédérale. Cette augmentation a été contrebalancée par une réduction des prix des services téléphoniques. Les prix de l'énergie ont continué de reculer en novembre (-5,7%) principalement en raison de la baisse des prix du mazout.

Cette baisse a été contrebalancée par l'augmentation des prix de l'électricité de 8,2% d'une année à l'autre en novembre. Pour les économistes, "il y a eu en novembre moins de progrès dans la maîtrise de l'inflation que prévu", mais "un certain nombre de signes indiquent encore une normalisation des pressions sous-jacentes sur les prix". L'inflation globale reste globalement conforme aux prévisions de la Banque du Canada, qui prévoit qu'elle oscillerait autour de 3,5% jusqu'au milieu de l'année 2024, avant de ralentir lentement pour atteindre l'objectif de 2% de la banque centrale d'ici la fin de l'année 2025. Cette dernière a maintenu début décembre son taux directeur à 5% mais a laissé entendre que de nouvelles hausses étaient possibles car elle reste "préoccupée" par les perspectives d'inflation.

COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

Caravane de jeunes en visite dans les six wilayas historiques

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a donné, mardi soir à Alger, le coup d'envoi d'une caravane de jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger qui visitera plusieurs sites au niveau des six wilayas historiques, et ce dans le cadre de l'ancrage de la mémoire nationale et de l'établissement de ponts de communication entre ces jeunes et leur mère patrie.

Organisée dans le cadre du programme d'action du ministère en vue d'ancrer les valeurs de citoyenneté et l'amour de la patrie chez les jeunes, cette caravane sillonnera, jusqu'au 28 décembre, plusieurs sites historiques et touristiques dans ces wilayas.

Dans une allocution prononcée lors d'un dîner offert en l'honneur de ces jeunes à l'Ecole

supérieure d'hôtellerie et de restauration (ECSR) d'Aïn Benian, M. Hammad a indiqué que cette initiative, "première du genre, organisée en coordination entre le ministère et la Grande mosquée de Paris, tend à établir des ponts de communication entre les enfants de la communauté nationale à l'étranger et leur mère patrie", soulignant que "des initiatives si-

miliaires seront organisées à l'avenir". Etaient présents à ce dîner, des représentants de la société civile et des cadres du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les jeunes participant à cette caravane ont, pour leur part, remercié le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour l'intérêt qu'il porte à la communauté nationale établie à l'étranger.



ARTISANAT

Adopter une formule nationale unifiée de qualification et de formation des artisans (Rencontre)

Les participants à un séminaire national sur "l'amélioration de la formation et qualification dans le secteur de l'artisanat et des métiers" ont affirmé mardi à Constantine la nécessaire adoption d'une formule nationale "unifiée" dans ce domaine.

Dans son intervention, le président de la chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), Ali Raïs, a relevé l'importance d'unifier les méthodes de formation des artisans à l'échelle nationale par le recours à des procédés en adéquation avec l'évolution technologique et les exigences du marché. Il a ajouté que parmi les mesures proposées, figurent l'élaboration d'un guide national de formation ainsi que d'une plateforme numérique d'inscription aux stages de formation et une application électronique d'information sur les stages programmés de formation des formateurs.

Il a appelé en outre à amender les dispositions administratives relatives aux certificats reconnus par la fonction publique. De son côté, le président de la CAM Biskra a souligné que le travail est en cours pour adopter une feuille de route unifiée d'accompagnement par les chambres des actions de formation et de qualification des artisans. Il a également relevé que la rencontre rentre dans le cadre de la stratégie d'unification des méthodologies pédagogiques des écoles de formation ouvertes par les CAM à travers le pays. Le président de la CAM de Mostaganem a insisté sur son côté sur l'importance de préserver le patrimoine culturel, de revivifier les métiers menacés d'extinction et d'intégrer les nouvelles technologies dans le développement du tissu des entreprises artisanales.

La rencontre a regroupé 80 cadres (présidents de CAM de plusieurs wilayas et gestionnaires d'écoles de formation en dépendant) et a donné lieu à l'organisation de deux ateliers sur la thématique de la rencontre.

ADRAR

Des acquis importants au profit de l'enfance (Cherfi)

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a mis en exergue, mardi soir à Adrar, les acquis obtenus au profit de l'enfance dans cette wilaya. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de sa visite à Adrar, Mme Cherfi a précisé que "des acquis importants ont été obtenus au profit de l'enfance dans cette wilaya, qui est, a-t-elle dit, l'amie des enfants au regard de ses efforts visant à impliquer cette catégorie dans les nombreux domaines la concernant".

Elle a souligné, à ce propos, que la création de nombreuses initiatives locales en faveur de cette catégorie à l'instar du "Club du petit journaliste", "Le petit agriculteur" et "Le petit récitant du Coran", sont autant d'expériences qui démontrent que l'enfant exerce ses droits, d'où la nécessité, a-t-elle dit, de valoriser ces initiatives qui contribuent à la promotion et à la protection des

droits de l'enfant dans notre pays. Cette visite dans la wilaya d'Adrar s'inscrit dans le cadre des missions de la Délégation et coïncide avec la date de l'adoption par l'Algérie de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), vu l'importance majeure que l'Algérie accorde à "la protection et la promotion des droits de l'enfant". Mme Cherfi a rappelé, à cet égard, que le dossier de l'enfance en Algérie est l'une des priorités du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

En novembre dernier, une commission nationale, composée de représentants de différents secteurs, de spécialistes et d'acteurs de la société civile, a été installée pour l'élaboration du plan d'action national de l'enfance, et ce, en coordination avec le Conseil national économique, social et de l'environnement (CNESE), a rappelé la même

responsable, Mme Cherfi a précisé qu'il a été procédé, en 2019, à l'installation de la commission thématique chargée de la santé de l'enfant, en coordination avec le ministère de la Santé. Cette commission est actuellement composée de médecins spécialistes en santé mentale de l'enfant et de l'adolescent (pédopsychiatres) et a mené plusieurs activités au niveau de la wilaya d'Adrar, notamment la prise en charge des enfants atteints du spectre de l'autisme et de handicaps légers. Lors de cette visite à laquelle a pris part la représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, ainsi que des pédopsychiatres, Mme Cherfi a inspecté plusieurs établissements concernés par la prise en charge de l'enfant.

A noter que la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, se rendra mercredi dans la wilaya de Timimoun.

CYBERCRIMINALITÉ

Œuvrer à la formation des cadres impliqués dans la lutte contre la cybercriminalité (rencontre)

Les participants au 1er séminaire national sur "La cybercriminalité et les mécanismes de lutte et de prévention", clôturé mardi à Guelma, ont souligné "la nécessité d'œuvrer à la formation des cadres impliqués dans la lutte contre la cybercriminalité".

Les travaux de ce séminaire national, organisé du 17 au 19 décembre à l'auditorium de l'université Soudani-Boudjemaâ de Guelma par les services de la Sécurité de wilaya, en coordination avec l'université de Guelma, ont été sanctionnés par un ensemble de recommandations dont "l'intensification des formations spécialisées dans le domaine de la lutte

contre la cybercriminalité" à l'organisation de formations pour les officiers de police judiciaire à l'utilisation des technologies modernes" et "formation de magistrats spécialisés dans les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication".

Les participants ont également appelé à "la nécessité de sensibiliser et d'informer le public sur la cybercriminalité, ses formes, les moyens de la prévenir et d'éviter la violation des données personnelles, en l'informant, également, de l'ampleur du danger qui les menace en cas d'absence de mesures préventives, et de mettre en place des mécanismes

de soutien psychologique et juridique aux personnes victimes de la cybercriminalité".

Ils ont également recommandé "le développement de la cybersécurité, par l'encouragement de partenariats entre les secteurs privé et public, et la société civile, pour lutter contre la cybercriminalité, soutenir la recherche, renforcer la sécurité technologique, concevoir des solutions efficaces avec des dispositions pénales strictes, et développer des mécanismes pratiques pour surveiller et combattre les marchés électro-niques et le commerce illégal pratiqué en ligne".

De son côté, le chef de la Sécurité de wilaya de Guelma, le contrôleur de police Mohamed Rahmoune, a déclaré, dans son allocution de clôture, que ce séminaire, qui a vu la participation, durant trois jours, des cadres spécialisés de la justice, de l'université, de la gendarmerie nationale, ainsi que des directions centrales de la sécurité nationale et de certaines sûretés de wilayas de l'Est du pays, a permis à des conférenciers de lier les concepts théoriques à leur domaine pratique en passant en revue les méthodes de cyberattaques les plus répandues et en fournissant des exemples vivants de cas enregistrés au niveau des services de sécurité et des organes judiciaires. Il a

également été recommandé l'exploitation rationnelle de la protection des systèmes informatiques et l'activation des dispositions relatives à la sécurité informatique.

Les participants ont insisté sur le fait que ce séminaire avait pour objectif de "sensibiliser aux dangers de la cybercriminalité" et "d'exposer les méthodes utilisées qui ont pris une tourmente dangereuse, devenue une préoccupation pour l'individu et la société". Il a également été question d'expliquer la vision du commandement de la sécurité nationale dans le domaine de la formation, du développement des connaissances et des compétences et de renforcer les moyens de coopération, de solidarité et d'échanges scientifiques avec les différents partenaires pour faire face aux différents phénomènes menaçant la sécurité et la tranquillité des citoyens.

Le séminaire national, inauguré par les autorités de la wilaya, a été marqué par la présentation de 11 conférences scientifiques animées par des officiers et des cadres des services de la sécurité et de la gendarmerie nationales, du corps judiciaire, de la protection civile et des douanes, venus des wilayas d'Annaba, de Sétif et de Batna, ainsi que des professeurs de plusieurs universités du pays.

APS

TOURISME

Semaine d'échanges touristiques à Mascara : participation de plus de 20 artisans de la wilaya de Tizi Ouzou

Le coup d'envoi d'une semaine d'échanges touristiques a été donné mardi à la maison de l'artisanat et des métiers de Mascara, avec l'accueil de 27 artisans et artisanas de la wilaya de Tizi Ouzou.

Ces artisans exposent les produits de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou, notamment les colliers en argent, les ussentials en porcelaine, en argile, en bois, les produits de beauté naturels, les plats traditionnels, le tapis, le tissage et les habits traditionnels pour homme et femme, ainsi que les produits dérivés du miel et de l'huile d'olive.

Une aile a été spécialement réservée pour faire connaître les potentialités touristiques de cette wilaya, ainsi que pour montrer, à travers des photographies et des ateliers de l'artisanat, ce dont la maison de l'artisanat et des métiers de Tizi Ouzou dispose.

La délégation de la wilaya de Tizi Ouzou aura l'opportunité, à la faveur de cette manifestation, de visiter les sites touristiques qui font la fierté de la wilaya de Mascara, à l'instar de la maison de Commandement et le Tribunal de l'Emir Abdelkader, la forêt de "Nasmot", en plus d'une visite à la zaouïa de "Sidi Mahieddine", dans la commune d'El Guetna, selon la Directrice du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya, Zoulkha Bendahmane.

L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme de jumelage et d'échanges touristiques inter-wilayas, tracé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, visant à promouvoir les potentialités et atouts touristiques des différentes régions du pays et de faire connaître leurs produits artisanaux, selon la même responsable.

CLIMAT**Les catastrophes climatiques ont coûté la vie à 12.000 personnes dans le monde en 2023 (analyse)**

Au moins 12.000 personnes ont perdu la vie à cause d'inondations, d'incendies de forêt, de cyclones, de tempêtes et de glissements de terrain dans le monde en 2023, selon une nouvelle analyse.

Sur environ 240 événements liés au climat enregistrés en 2023, la base de données internationale sur les catastrophes EM-DAT a enregistré une augmentation de 60 % du nombre de décès dus aux glissements de terrain, une augmentation de 278 % des décès dus aux incendies de forêt et une augmentation de 340 % des décès dus aux tempêtes entre 2022 et 2023.

L'analyse par Save the Children des données EM-DAT souligne qu'en 2023, au moins 12.000 personnes, soit 30 % de plus qu'en 2022, ont perdu la vie à



cause des catastrophes en 2023. Selon la base de données sur les émissions de l'UE pour la recherche atmosphérique mondiale (EDGAR), les pays à faible revenu du monde ont supporté le plus gros de la crise climatique en 2023, avec plus de la moitié des personnes tuées en 2023 provenant de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur, et près de la moitié (45 %) des personnes tuées (5 326) provenant de pays responsables de moins de 0,1 % des émissions mondiales.

MALI**Le chavirement d'une pinasse surchargée fait 27 morts**

Au moins 27 personnes se sont noyées lors du chavirement d'une pinasse surchargée à Douta, au nord du Mali, a indiqué mardi un responsable local. "La pinasse qui transportait une cinquantaine de passagers a quitté la foire hebdomadaire de Tonka avant de chavirer au niveau du village de Douta dans la commune

rurale de Tingueregue Gari. Ce chavirement a été causé par une surcharge et un vent violent", a déclaré Khagah Ag Mouradis maire de la commune rurale de Tingueregue Gari. L'accident s'est produit à mi-parcours, selon la même source. "Au moins 27 personnes se sont noyées. 26 passagers ont été repêchés et 3 autres portés

disparus", a précisé le maire. "Les opérations de recherches se poursuivent jusqu'à ce que nous ayons sorti les trois autres victimes des eaux", a encore indiqué l'élu. Pour rappel, en cette période de crue du fleuve Niger, les chavirages des pinasses et autres pirogues sont fréquents dans la région de Tombouctou.

PARAGUAY**10 morts lors d'une opération de transfert de prison d'un chef de gang**

Un policier et neuf détenus ont été tués lundi lors d'une fusillade qui a éclaté dans une prison d'Asuncion à l'occasion du transfert vers un autre établissement du chef d'un gang de narcotrafiquants, ont annoncé lundi les autorités du Paraguay. Au moins 36 officiers en uniforme et 24 détenus ont également été blessés par balle au cours de cette fusillade dans la prison de Tacambu lors d'une opération qualifiée d'historique par la présidence du pays. Elle a été menée par plus de 2.200 policiers et militaires, a indiqué le chef de la Police nationale, le commissaire Carlos Benítez dans une

conférence de presse. "Il s'agit d'un bilan particulier. Le travail opérationnel se poursuit. Le personnel continue d'inspecter les zones les plus sombres de la prison, qui est à 100% sous notre contrôle", a-t-il ajouté. Le baron de la drogue Javier Rotela, transféré dans un établissement pénitentiaire de la banlieue d'Asuncion, se trouvait dans un secteur de la prison connu sous le nom de "La Jungle", où les forces de l'ordre ne se rendaient plus depuis des années. "Rotela vivait avec sa femme enceinte. Il avait tout le confort et tenait un petit supermarché avec toutes sortes de mar-

chandises. Avant d'être arrêté, trois policiers ont eu la vie sauve grâce à leur gilet pare-balles", a expliqué le chef de l'opération, le commissaire Nímio Cardozo, sans détailler le déroulé de la fusillade. Le policier tué est décédé d'une blessure par balle à la tête. Un autre agent a été hospitalisé en soins intensifs après avoir été touché à la tête, a-t-il ajouté. Des armes automatiques et trois chiens pitbull ont notamment été saisis lors de l'opération. Javier Rotela est à la tête du "Clan Rotela", un groupe dédié au trafic de drogue à Asuncion et qui compterait selon le criminologue Juan Mar-

tens quelque 7.000 membres dans plusieurs prisons du pays. "Avec fermeté et détermination, nous avons mené à bien une opération historique et sans précédent dans le but de construire un pays plus sûr pour les familles", s'est félicité lors d'une prise de parole devant la prison le président du Paraguay Santiago Pena. La prison de Tacumbu, la plus grande mais aussi la plus vieille du Paraguay, a une capacité de 1.500 détenus mais en hébergement près du double. Le Paraguay, qui compte plus de six millions d'habitants, a une population carcérale de plus de 16.000 personnes.

BIODIVERSITÉ**Un responsable de l'ONU appelle à la mise en œuvre du Cadre de Kunming-Montréal**

Un haut responsable des Nations unies en matière de biodiversité a appelé mardi à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Célébrant le premier anniversaire de l'adoption de cet accord historique, David Cooper, secrétaire exécutif par intérim du Secrétariat de la Convention sur la diversité

biologique, a déclaré qu'il fallait maintenir l'élan pour protéger et restaurer la nature, prospérer avec la nature, partager les bénéfices de manière égale, et investir et collaborer pour la nature. "Dans le grand ordre des choses, n'oublions pas que le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal nous guidera pendant les 10 à 30 prochaines

années sur la voie de la réalisation de la vision mondiale d'une vie en harmonie avec la nature", a déclaré M. Cooper. Il a fait le point sur les principales réalisations de l'année écoulée, notamment la création du Fonds-Cadre mondial pour la biodiversité. "Le Fonds s'élève actuellement à plus de 200 millions de dollars américains", a déclaré M. Cooper.

THAÏLANDE**Moratoire d'un an sur les permis d'armes à feu après plusieurs fusillades mortelles**

La Thaïlande a interrompu mercredi la délivrance de nouveaux permis de port d'armes, et ce pendant un an, a annoncé mercredi le ministère de l'Intérieur, après une série de fusillades mortelles. Ce moratoire entre en vigueur immédiatement, a précisé le ministère, et fait suite à un débat de société sur le contrôle des armes à feu après des incidents meurtriers. "Afin d'améliorer la sécurité et réduire le taux de criminalité, nous allons temporairement interdire la délivrance

d'armes personnelles", a déclaré Traisuree Taisaranakul, porte-parole du ministère de l'Intérieur, sur sa page Facebook officielle. En octobre, un garçon de 14 ans a ouvert le feu dans l'un des principaux centres commerciaux de Bangkok, tuant trois personnes. Un an plus tôt, un ancien policier armé d'un pistolet et d'un couteau qu'il possédait également a fait 36 victimes, essentiellement des jeunes enfants dans une crèche.

ESPAGNE**Arrivée plus de 50.000 migrants clandestins en 2023**

Plus de 50.000 migrants clandestins sont arrivés en Espagne en 2023, selon les données publiées lundi par le ministère de l'Intérieur. Le dernier rapport sur "l'immigration irrégulière" couvrant la période du 1er janvier au 15 décembre montre que 52.945 migrants clandestins sont arrivés en Espagne dans cet intervalle, un nombre en hausse de 76,2 % par rapport à la même période en 2022. C'est éga-

lement la première fois que la barre des 50.000 migrants est dépassée depuis 2018, quand 57.498 personnes étaient entrées illégalement dans le pays.

L'immense majorité des arrivées migratoires clandestines en 2023 ont été réalisées par voie maritime. Parmi ces migrants, 72 % ont rejoint les îles Canaries, en progression de 140 % par rapport à l'année dernière, ce qui

marque un nouveau record pour les îles depuis 2006. La "route des îles Canaries" est considérée comme la route migratoire la plus mortelle au monde, car les migrants doivent effectuer une traversée d'au moins 100 km en pleine mer. L'ONG espagnole Caminando Fronteras a estimé qu'au moins 7.800 personnes étaient décédées en tentant cette traversée entre 2018 et 2022.

ISLANDE**L'éruption volcanique pourrait se "stabiliser" (institut météorologique)**

L'éruption volcanique qui a débuté lundi soir en Islande, dans un secteur situé au sud de la capitale Reykjavik où l'activité sismique était très intense depuis début novembre pourrait être en train de se stabiliser, a indiqué mardi l'institut météorologique islandais (IMO).

"La puissance de l'éruption qui a débuté il y a environ quatre heures semble plutôt diminuer", a écrit l'IMO sur son site internet. "Que l'activité diminue déjà n'est pas une indication de la durée de l'éruption, mais plutôt du fait que l'éruption se sta-

bilise", a noté l'institut météorologique, relevant qu'une tendance similaire avait été observée au début des éruptions précédentes sur la péninsule de Reykjanes. Cette nouvelle éruption, la quatrième en deux ans a eu lieu à trois kilomètres d'un village de 4.000 habitants, Grindavik, évacué depuis le 11 novembre, après la déclaration de l'état d'urgence dans la région suite à une importante accumulation de magma.

Toutes les routes autour de Grindavik sont fermées et doivent le rester au cours des prochains jours, a annoncé la police

ATTAQUE CONTRE UNE FÊTE AU MEXIQUE**Bilan ramené à 11 morts**

Le parquet de l'Etat mexicain de Guanajuato (centre) a ramené à 11 le nombre de morts lors d'une attaque contre une fête dans la ville de Salvatierra. Le président Andrés Manuel Lopez Obrador a qualifié de "crime atroce" cette tuerie, survenue dimanche dans l'hacienda San José del Carmen, habituellement louée pour des fêtes. Les autorités avaient fait état dimanche de onze personnes décédées sur place et d'une autre morte plus tard à l'hôpital de ses blessures par balle. "Il a pu être établi que cette douzième (victime mortelle) n'était pas liée avec les faits", a déclaré le parquet lundi dans un communiqué. L'attaque a fait également 14 blessés. D'après les premiers éléments de l'enquête fournis par le parquet, des hommes ont tenté en vain d'entrer dans la fête. "Ils sont ensuite revenus accompagnés d'un autre groupe de personnes portant des armes à feu et c'est alors qu'ils ont commencé les tirs contre les participants, avec en outre des dommages causés par l'incendie de plusieurs véhicules", ajoute le communiqué. Les responsables n'ont pas été identifiés et on ignore s'ils appartiennent à l'un des gangs qui sévissent dans le Guanajuato, l'un des Etats les plus violents du Mexique avec 3.029 assassinats enregistrés le 15 décembre selon des données officielles.

INDONÉSIE**Des catastrophes hydrométéorologiques font 2 morts dans l'ouest**

Des catastrophes d'origine hydrométéorologique ont frappé certaines régions de la province indonésienne du Sumatra Occidental, faisant deux morts, a déclaré un responsable local. Le gouverneur du Sumatra Occidental, Mahyeldi Ansharullah, a fait savoir aux médias locaux lundi que deux personnes avaient été tuées après avoir été ensevelies par un glissement de terrain survenu lundi matin dans la régence d'Agam. Les victimes identifiées sont âgées de 18 et 33 ans, a-t-il précisé. Il a ajouté qu'une inondation et un glissement de terrain avaient coupé certaines routes principales et inondé des dizaines de bâtiments dans l'autre régence de Lima Puluh Kota. Le gouverneur a également appelé la population vivant près des rivières où coulent les eaux du volcan Marapi à être consciente du fait que des inondations de lave froide pouvaient se produire en cas d'une augmentation de l'intensité des pluies. Citant les données officielles du gouvernement, il a indiqué que 23 rivières prenaient leur source dans la montagne, ajoutant que ses subordonnés observaient actuellement les rivières et informeraient la population des résultats. L'Indonésie subit fréquemment des catastrophes d'origine hydrométéorologique pendant la saison des pluies.

sur Facebook, qui précise que la population ne courre aucun danger, en l'état actuel. Jusqu'en mars 2021, la péninsule de Reykjanes, au sud de la capitale Reykjavik, avait été épargnée par les éruptions pendant huit siècles. D'après les météorologues, le nouveau cycle dans la péninsule pourrait durer des dizaines d'années. Trente-trois systèmes volcaniques sont considérés comme actifs dans ce pays de feu et de glace, région la plus volcanique d'Europe.

ORAN

Ablation d'une tumeur d'un poids de 10 kilos de l'utérus d'une femme

L'équipe médicale du service de chirurgie générale de l'Etablissement hospitalier universitaire "ter novembre 1954" d'Oran a réussi, mardi, l'ablation d'une tumeur pesant environ 10 kilos de l'utérus d'une femme d'une cinquantaine d'années, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé.

Un cas rare, qui faisait souffrir la patiente depuis plus de deux ans, sachant que la tumeur était de taille réduite, mais a commencé à grossir avec le temps, jusqu'à lui causer d'autres problèmes de santé, selon la chargée de cellule de communication de cet établissement, Hayet Missoum. Après que la patiente ait été soumise à une consultation médicale, elle a été dirigée en urgence vers le service de chirurgie générale, afin de planifier une intervention chirurgicale complexe, selon la même source. Une fois tous les examens et tests médicaux nécessaires effectués, la patiente a été opérée et débarassée de cette tumeur, qui mesure 60 centimètres de diamètre, selon la même source. L'opération a duré une heure et a présentement certaines difficultés pour le personnel médical chirurgical, en raison de la grande taille de la tumeur. La patiente est en bonne santé et reçoit les soins nécessaires après l'opération, sachant que cette tumeur sera soumise à des analyses pour déterminer sa nature.

TIPASA

Plus de 90 enquêtes sur les accidents de travail en 2023 (organisme)

Au moins 98 enquêtes sur des accidents de travail ont été réalisées en 2023 par les services de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Tipasa, a indiqué, mardi, le directeur de l'agence locale de la CNAS, Dandani Djamel. "Nos services de contrôle ont réalisé cette année, 98 enquêtes sur divers accidents de travail, dont les résultats ont fait état de négligences de la part des responsables des entreprises en matière de mesures sécuritaires susceptibles de protéger les travailleurs, notamment dans les milieux professionnels à risques, à l'instar des chantiers de construction", a souligné le même responsable en marge d'une journée d'étude sur les accidents du travail liés aux risques chimiques dans les milieux professionnels. Il a fait part de mesures punitives prises à l'encontre des employeurs concernés, sur la base des enquêtes ayant confirmé la présence d'une "faute inexcusable". La même période a vu la réalisation de 50 opérations de contrôle pour s'enquérir du respect des mesures préventives, sécuritaires et de santé dans différents milieux professionnels. M. Dandani a également souligné l'importance de ce type de rencontres et des campagnes de sensibilisation au profit des employeurs, pour inciter à l'impératif du respect des mesures de sécurité de nature à renforcer la protection des travailleurs contre les risques susceptibles de menacer leur intégrité physique, dont notamment les chutes mortelles sur des chantiers de construction. Il a assuré, en outre, les efforts consentis par la CNAS pour renforcer ses missions de prévention et de sensibilisation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. "La cellule de contrôle de l'agence CNAS de Tipasa est équipée de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour assurer un travail de terrain efficace", a-t-il précisé. Parallèlement à ses missions de contrôle, l'agence CNAS de Tipasa a organisé, cette année, plusieurs manifestations, entre journées d'études, portes ouvertes et campagnes de sensibilisation, ciblant notamment les centres de formation professionnelle, pour sensibiliser les stagiaires, en tant que "futurs travailleurs", à l'importance du respect des mesures de sécurité pour protéger leur intégrité physique, selon la même source.

PHARMACIE

M. Aoun reçoit une délégation du SNAPO

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi, une délégation du Bureau national du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), conduite par M. Karim Merghemi, président du syndicat, pour écouter leurs préoccupations liées au secteur des médicaments, indique un communiqué du ministère.



lisation à la qualité du médicament générique et la coordination avec les services des ministères du Commerce et

de la Santé sur les compléments alimentaires. M. Aoun a donc également des orientations pour la réorganisation de la chaîne de distribution de médicaments pour réguler le marché, affirmant que "les portes du ministère sont toujours ouvertes pour la concertation et la coordination avec les partenaires sociaux", a ajouté la même source. De son côté, le président du SNAPO s'est félicité du rôle joué par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et des grands efforts consentis pour lever les contraintes et assurer la disponibilité des médicaments sur marché national", conclut le communiqué.

M'SILA

Fermeture provisoire des marchés à bestiaux pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse

La wilaya de M'sila a promulgué lundi soir une décision portant fermeture provisoire des marchés à bestiaux quotidien et hebdomadaire avec l'interdiction de regroupement des animaux à travers le territoire de la wilaya pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse après l'apparition de cas positifs de cette maladie, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. La décision qui a été promulguée à titre préventif jusqu'à la stabilisation de la situation épidémiologique, intervient

après l'enregistrement de cas positifs de fièvre aphteuse dans une exploitation agricole à la localité d'Edialém dans la commune Khetouti Sed El Djir au nord de la wilaya, selon la même source. Les autorités de la wilaya ont pris dans le cadre de cette décision, une série de mesures de précaution portant limitation de la mobilité des animaux notamment les animaux sensibles (vaches, chèvres et moutons), a souligné la même source, précisant qu'en cas de déplacement, un

certificat sanitaire prouvant que le cheptel n'est pas atteint de la fièvre aphteuse, est obligatoire. Dans ce contexte, le directeur local des services agricoles Amir Khantit a indiqué que la situation actuelle n'est pas préoccupante, précisant que la décision intervient à titre préventif et de précaution, pour éviter la propagation de l'épidémie dans d'autres points de la wilaya, affirmant que ses services œuvrent à sensibiliser les éleveurs sur l'importance de déclarer les cas suspects.

BOURA

Sept nouvelles ambulances pour cinq établissements de santé de proximité (DSP)

Sept nouvelles ambulances équipées de toutes les commodités médicales nécessaires ont été distribuées lundi au profit de cinq établissements de santé publique de proximité (EPSP) à travers des communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès de la direction de la santé publique (DSP).

C'est au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya en présence des autorités civiles et militaires locales, que le wali Abdelkrim Laâmouri, a procédé à la distribution de ces ambulances au profit des EPSP de Bouira (02), Lakhdaria (02), Ahnif (01), Ain Bessam (01), et une autre pour l'EPSP de Sour El Ghozlane, selon les détails fournis à l'APS par le directeur de la santé publique (DSP), Kamel Cheffai.

Acquises dans le cadre du programme sectoriel, "les nouvelles ambulances sont dotées de toutes les commodités afin de renforcer ces structures de santé de proximité en matière de moyens matériels et pour améliorer les conditions d'évacuation et de prise en charge des malades", a expliqué le même responsable.

Treize autres ambulances seront également acquises prochainement par la wilaya au profit d'autre établissements hospitaliers qui sont dans le besoin, selon les détails fournis à la presse par les services de la wilaya.

Toujours dans le cadre des efforts des autorités locales visant renforcer le secteur de la santé dans la wilaya de Bouira, le chef de l'exécutif s'est en-

quis lundi des conditions de fonctionnement d'une nouvelle polyclinique publique réalisée récemment à la nouvelle cité ADAL de la ville de Bouira, et baptisée du nom du défunt Moudjahid Djoudi Atoumi. "Un montant de l'ordre de 60 millions de dinars a été alloué pour l'équipement de cette nouvelle polyclinique", a précisé le DSP de Bouira.

Une autre polyclinique publique réalisée il y'a quelques mois, et mise en service en novembre dernier dans la ville d'Ahl Laksar (Sud-est de Bouira), a fait l'objet d'une vi-

site du wali Abdelkrim Laâmouri. Ayant connu un arrêt des travaux en 2014, ce projet, rappelle-t-on, été relancé en mars 2023, et mis en service aujourd'hui au grand bonheur de la population locale d'Ahl Laksar.

"Une enveloppe financière de 170 millions de dinars a été consacrée aux travaux de réalisation et un montant de 25 millions de dinars a été alloué à son équipement", a encore précisé le directeur de la santé publique. Au cours de la même visite, le wali s'est rendu dans la localité de Rafour relevant

de la commune de M'Chedallah (Est de Bouira), où il a inspecté le projet de réalisation d'une polyclinique. "Ce projet porte sur la réhabilitation d'anciens locaux commerciaux abandonnés pour les transformer en une polyclinique au profit de la localité de Rafour, dont le montant d'équipement a été évalué à 20 million DA", a détaillé M. Cheffai. Sur place, le wali a donné de fermes instructions pour que cette nouvelle structure, tant attendue dans la localité de Rafour, ouvre ses portes aux patients demain, mardi.

STRUCTURES HOSPITALIÈRES

Signature d'une convention de jumelage entre l'EHS Dr Maouche Mohand Amokrane et des hôpitaux à Ghardaïa

L'Etablissement hospitalier spécialisé en cardiologie (EHS) Dr Maouche Mohand Amokrane d'Alger (Ex- CNMS) et les établissements publics hospitaliers de Berriane et Guerrara (Ghardaïa), ont signé récemment à Berriane, une convention de jumelage et de coopération dans le domaine des pathologies cardio-vasculaires notamment interventionnelle, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Santé et de la population (DSP) de la wilaya. La convention vise en particulier, la prise en charge médicale des patients de la région de Ghardaïa et le perfectionnement des compétences des professionnels de ces établissements hospitaliers dans le domaine des pathologies cardio-vasculaires et le management, a expliqué à l'APS le DSP de Ghardaïa, Dr Ahmed Zenati. La délégation médicale de l'EHS Maouche Mohand Amokrane d'Alger, conduite par le professeur Mourad Abdelbaki, s'est enquis des capacités techniques dont dispose les deux nouveaux hôpitaux de Berriane et Guerrara, situés respectivement à 45 et 120 Km du chef-lieu de wilaya (Ghardaïa), souligne le DSP. Et d'ajouter que ce professeur spécialisé en cardio-vasculaire interventionnelle a exprimé sa forte volonté de mener des opérations complexes dans sa spécialité dans ces deux nouveaux établissements de santé, compte tenu de la disponibilité de plateaux techniques performants ainsi que du matériel nécessaire aux interventions cardiológiques. Cette convention de jumelage "se concrétisera dès le début de l'année 2024", a indiqué le DSP, Dr Zenati précisant que cette délégation médicale a effectué en marge de sa visite à l'hôpital de Berriane dix sept (17) auscultations spécialisées en cardiologie auprès des patients de la région.

APS

PALESTINE

Gaza : les enfants sont tués dans les hôpitaux en pleine rémission (Unicef)

L'agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a déploré, mardi, "le bombardement par l'entité sioniste des hôpitaux pour enfants à Gahza, où plusieurs d'entre eux sont tombés en martyrs en pleine rémission".

Dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, l'Unicef a exprimé sa "colère" par rapport au fait que des enfants en rémission "après des amputations soient tués dans les hôpitaux de Ghaza". "Dina Abu Muhsen, 13 ans, a été tuée, dimanche, dans des bombardements de l'aviation sioniste, visant l'hôpital de Nasser à Khan Yunis, alors qu'elle se remettait d'une opération chirurgicale subie à la suite de l'amputation de son pied", a dénoncé



l'agence onusienne, rappelant que "l'hôpital Nasser a été ciblé à deux reprises dimanche der-

nier". Selon le ministère palestinien de la Santé, "8.000 enfants sont tombés en martyrs à Ghaza et en Cisjordanie occupée depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre dernier". A relever, en outre, que des dizaines de milliers d'enfants à Ghaza sont privés d'écoles, en raison de la démolition des établissements scolaires par l'entité sioniste, selon les agences onusiennes, affirmant que les enfants étaient les premières victimes de la famine sévissant désormais à Ghaza et dans d'autres régions palestiniennes occupées.

Bande de Ghaza : l'OMS met en garde contre le risque d'épidémies

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre les risques de propagation d'une épidémie dans la bande de Ghaza, soumise depuis le 7 octobre dernier à des bombardements aériens et de tirs d'artillerie intenses de l'entité sioniste, faisant des milliers de martyrs et de blessés, entre les disparus, toujours ensevelis sous les décombres. Margaret Harris, porte-parole de l'organisation, a déclaré que la situation du système de santé à Ghaza "s'aggrave", et "il existe des risques d'épidémie majeurs". "Compte tenu de la détérioration du système de santé à Ghaza, il y a un fort risque d'apparition d'épidémies, a-t-elle ajouté, sans en préciser le type, soulignant qu'"il existe des preuves et

des indications à ce sujet". Sur le déplacement de près d'un million d'enfants à Ghaza, Margaret Harris a prévenu contre des "risques majeurs" concernant la propagation de maladies parmi eux. En plus du froid et de la pluie à Ghaza, "nous constatons qu'il existe un véritable état de famine : 90 % de la population n'a pas de nourriture ou ne sait pas où trouver suffisamment de nourriture", souligne-t-elle. Plusieurs infrastructures sanitaires dans la bande de Ghaza et dans les camps de réfugiés ont été détruites par l'occupant sioniste, qui pratique depuis le 7 octobre dernier, début de l'agression sioniste, une véritable politique d'épuration ethnique dans les territoires palestiniens occupés, estime

par ailleurs l'agence Wafa. L'hôpital al-Ahli Arab, l'un des derniers qui étaient encore en service dans le nord de la bande de Ghaza en Palestine, a cessé de fonctionner mardi après avoir été pris d'assaut par les forces sionistes, avait indiqué son directeur. Les forces sionistes ont assiégié cet hôpital de la ville de Ghaza, arrêté plusieurs médecins, infirmiers et blessés, et détruit une partie de l'enceinte, ajoute le directeur de l'établissement, le médecin Fadel Naïm. Le nombre de martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre dernier, s'élève à plus de 19.650 martyrs, auxquels s'ajoutent environ 52.600 blessés et des milliers de disparus, rappelle l'agence Wafa.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

L'OMS craint une propagation internationale de l'épidémie de mpox depuis la RDC

L'Organisation mondiale de la santé s'est inquiétée vendredi des risques de propagation internationale de l'épidémie de mpox (longtemps appelée variole du singe) qui s'étend en République démocratique du Congo.

"Nous craignons qu'il y ait une transmission internationale" depuis la RDC, a déclaré la Dr Rosamund Lewis, spécialiste du mpox à l'OMS, lors d'un point de presse à Genève. "L'épidémie s'est étendue rapidement dans le pays" qui a signalé cette année "plus de 13.000 cas suspects", soit "plus de deux fois le nombre de cas signalés au cours des années précédentes", et parmi eux "plus de 600 décès", a-t-elle indiqué.

L'OMS avait déjà sonné l'alerte fin novembre sur

cette épidémie en RDC, porté par le variant I du virus, et annoncé l'envoi d'une mission d'évaluation. "Le taux démographique dans les zones nouvellement infectées est donc préoccupant, car c'est la première fois que nous constatons que le virus mpox touche plus de femmes que d'hommes", a signalé la Dr Lewis.

Des flambées du variant IIb du mpox avaient été constatées, à partir de mai 2022, en Europe et aux Etats-Unis, en dehors de la dizaine de pays d'Afrique centrale et de l'ouest où la maladie est depuis longtemps endémique, poussant l'OMS à déclarer le niveau d'alerte maximal le 23 juillet 2022.

Le 11 mai, l'OMS avait levé l'alerte, mais appelé à rester vigilant.

ETATS-UNIS

Hausse des cas de grippe et de Covid-19

Les cas de grippe et de Covid-19 ont nettement augmenté aux Etats-Unis, en particulier chez les jeunes enfants, rapportent des médias. Un nombre croissant de personnes testées positives à la Covid et admises à l'hôpital avec des symptômes graves. Selon les données, environ 10% des tests de Covid-19 signalés au Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) se sont révélés positifs au cours de la dernière semaine. Les admissions à l'hôpital pour la Covid ont atteint près de 20.000 au 25 novembre dernier, ce qui représente une augmentation de 10%, selon les données du CDC.



Parmi les maladies respiratoires, la Covid continue de provoquer le plus grand nombre d'hospitalisations et de décès, soit environ 15.000 hospitalisations et 1.000 décès par semaine, a signalé la directrice du CDC, Mandy Cohen, citée par les médias. La

grippe, a elle augmenté, avec un taux de positivité des tests de 6% au niveau national et 4.268 hospitalisations pour la même période, selon la même source, qui a fait état de décès d'environ 100 personnes, dont huit enfants pour des causes liées à la grippe depuis le début de la saison. Dans un rapport hebdomadaire, le CDC a fait savoir que l'activité grippale saisonnière a continué d'augmenter dans la plupart des régions du pays, notamment dans les régions du centre-sud, du sud-est, des montagnes et de la côte ouest.

SOUDAN

Près de 30 000 bébés naîtront les trois prochains mois sans assistance médicale (ONG)

Quelque 29.250 bébés naîtront sans assistance médicale au Soudan au cours des trois prochains mois, les exposant ainsi que leurs mères à des complications qui pourraient avoir des conséquences à vie, voire mortelles, a déclaré mardi l'organisation Save the Children. Citant les données de l'ONU, l'ONG a indiqué qu'"alors qu'environ 45 000 bébés naîtront dans les trois prochains mois dans tout le pays, seulement 35 % de la population a accès à une forme de soins de santé. Cela laisse 65 % des personnes sans accès aux hôpitaux, aux cliniques ou aux professionnels de santé qualifiés, ce qui signifie qu'environ 29 250 de ces bébés naîtront sans aucun soutien professionnel".

La nouvelle analyse de Save the Children intervient alors que les agences humanitaires se débattent contre la montre pour combler le déficit de financement de 60 % du total de 2,6 milliards de dollars américains nécessaires pour répondre au conflit. Arif Noor, directeur national de Save the Children au Soudan, a déclaré : "Lorsque le conflit a éclaté en avril, des millions de personnes ont été poussées en enfer. Des dizaines de milliers de nouvelles vies naîtront dans cette angoisse dont plus de la moitié sans accès aux soins de santé".

"Alors qu'une grande partie du monde célèbre les fêtes et marque la fin de l'année civile, 22 millions d'enfants au Soudan vivent un cauchemar quotidien de violence, de peur, de faim, de maladie et de détresse", a-t-il regretté.

Selon l'ONG, "environ 25 000 femmes enceintes se déplacent à travers le Soudan, probablement privées des services de santé et de la nutrition adéquate nécessaire pour soutenir la croissance de leur bébé".

ZAMBIE

Le pays confronté à une double épidémie de choléra et d'anthrax

La Zambie, déjà confrontée à sa pire épidémie d'anthrax depuis plus de dix ans, a enregistré de nouveaux décès causés par le choléra, ont rapporté mardi les autorités sanitaires de ce pays d'Afrique australe.

Quatre personnes sont décédées du choléra dans la capitale Lusaka en 24 heures, portant le nombre des victimes de cette infection à 64 pour l'ensemble du pays depuis le début de l'année. Selon l'Institut national de santé publique de Zambie, 46 de ces décès ont été enregistrés dans la capitale, ainsi que 1.600 infections, sur la même période. Infection diarrhéique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par une bactérie, le choléra est en forte recrudescence sur le continent, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La ministre de la Santé Sylvia Masebo a indiqué que le gouvernement distribuait du chlore pour purifier l'eau dans les zones touchées par l'épidémie et a appelé la population à respecter des mesures d'hygiène strictes. Ces nouveaux décès interviennent quelques jours après que l'OMS a annoncé que le pays faisait face à sa pire épidémie d'anthrax depuis 2011. Depuis le début de l'année, l'anthrax - ou fièvre charbonneuse - a fait quatre victimes et 700 cas présumés dans le pays, selon l'OMS.

BÉNIN

Lancement d'une vaste campagne nationale de lutte contre le VIH/sida

Le gouvernement béninois a lancé mardi une campagne nationale dénommée "Ensemble contre le VIH/sida". À travers des panneaux géants sur les trottoirs des artères de Cotonou, la capitale, et sur les réseaux sociaux, le Conseil national de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, les IST et les épidémies (CNLS-TPI) invite l'ensemble des Béninois à être la voix du changement. "En confiant le leadership aux communautés, nous reconnaissions et célébrons la force du collectif dans notre quête pour l'élimination du VIH/sida", a déclaré le ministre de la Santé, Benjamin Houmkpatin. Au Bénin, la prévalence de l'infection à VIH est estimée à 0,8% en 2022 dans la population générale, selon le ministère de la Santé.

APS

GUINÉE

L'approvisionnement en électricité affecté après l'explosion d'un dépôt de carburant

Les Guinéens devraient se préparer aux coupures d'électricité, ont averti mardi les autorités après l'explosion meurtrière dans un terminal pétrolier de la capitale Conakry.

Dix-huit personnes ont été tuées et 212 blessées dans l'explosion survenue lundi matin dans le principal terminal pétrolier de Guinée, qui a secoué le quartier de Kaloum, au centre-ville de Conakry.

Le gouvernement a déclaré que

13 réservoirs de stockage de carburant étaient hors service tandis que cinq réservoirs n'étaient pas touchés.

"Le gouvernement informe la population qu'en raison de la destruction des stocks de carburant, l'approvisionnement en électricité

pourrait potentiellement être affecté par des coupures", a-t-il indiqué, ajoutant que l'incendie était maîtrisé.

La plupart des centrales électriques guinéennes, notamment celles qui alimentent la capitale, fonctionnent au diesel.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Début du vote pour les élections générales

Les premiers bureaux de vote ont ouvert vers 06H00 locales (04H00 GMT) mercredi en République démocratique du Congo pour des élections générales auxquelles le président sortant, Félix Tshisekedi, se représente face à une opposition morcelée. Un premier électeur a été vu déposer

son bulletin dans l'urne à 06H00 dans un bureau de Kisangani, dans l'est du pays qui, en avance d'une heure sur l'ouest, commence à voter en premier.

Vingt-six candidats à l'élection présidentielle ont été enregistrés par la Commission électorale nationale indépendante

(CENI), dont le président sortant Félix Tshisekedi qui brigue un second mandat.

Moïse Katumbi, ancien gouverneur de la province du Katanga (sud), Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, et Martin Fayulu, sont ses principaux rivaux. Le précédent scrut-

tin présidentiel, qui devait initialement avoir lieu en 2016, avait été reporté à plusieurs reprises jusqu'en décembre 2018. C'est M. Tshisekedi qui l'a remporté, marquant, selon les Nations Unies, le "premier transfert pacifique du pouvoir" en RDC depuis l'indépendance du pays.

Fermeture des frontières à l'occasion des élections générales

Les frontières terrestres, maritimes et aériennes de la République démocratique du Congo (RDC) seront fermées, mercredi, pour permettre l'organisation dans le calme des élections générales, a annoncé, mardi, la Direction géné-

rale de Migration (DGM). Selon une note publiée par la DGM, les frontières aériennes, terrestres et maritimes seront fermées mercredi, de 06H00 à 23h59 (heure locale), pour permettre au pays d'organiser dans le calme les élections géné-

rales. Près de 44 millions de Congolais se rendront, mercredi, aux urnes pour élire un nouveau président ainsi que les membres de l'Assemblée nationale et des Assemblées provinciales et les conseillers communaux.

L'ONU demande des précisions à la commission électorale pour le déploiement du matériel électoral

La commission électorale de la République démocratique du Congo (Ceni) n'a pas transmis à l'ONU les informations nécessaires au déploiement du matériel électoral, après avoir sollicité son aide pour le scrutin de mercredi, indique une lettre de la mission de l'ONU en RDC datée de lundi.

La Monusco, la mission de maintien de la paix de l'ONU en RDC, a été autorisée vendredi par le Conseil de sécurité

à apporter un appui logistique "dans la limite de ses ressources existantes" aux élections du 20 décembre, tel que demandé par Kinshasa.

La mission, chargée d'aider à transporter le matériel de vote dans plusieurs provinces, a demandé des précisions lundi à la Ceni, alors que des problèmes logistiques croissants font craindre un chaos le jour du scrutin.

Mercredi, quelque 75.000 bureaux de vote

dovent être opérationnels à partir de 06H00 (04H00 GMT pour l'est, 05H00 GMT pour l'ouest) dans cet immense pays d'Afrique centrale presque dépourvu d'infrastructures routières.

Quelque 44 millions d'électeurs sont attendus pour élire leur président, leurs députés nationaux et provinciaux ainsi que leurs conseillers communaux.

Dans sa lettre, la Monusco indique n'avoir reçu "aucun plan de dis-

tribution" pour les provinces du Tanganyika, du Bas-Uele, du Haut-Uele et de la Tshopo, où elle a pourtant été invitée à apporter son aide.

La commission électorale n'a pas non plus informé l'ONU de la quantité de matériel à distribuer dans ces provinces, et la Monusco informait lundi être "toujours en attente" des coordonnées GPS pour pouvoir transporter le matériel.

NIGERIA

Une personne tuée et six autres enlevées lors d'une attaque d'hommes armés dans le nord du pays

Au moins une personne a été tuée et six autres ont été enlevées dans l'attaque par un groupe armé tôt mardi d'un village dans l'Etat de Sokoto, dans le nord du Nigeria, a annoncé la police.

Ahmad Rufai, porte-parole de la police de Sokoto, a déclaré aux journalistes que des hommes

armés non identifiés ont attaqué le village de Tursa, dans la zone du gouvernement local de Rabah, provoquant une grande panique parmi les habitants. Il a indiqué qu'en entrant dans le village, les assaillants ont incendié une pièce, provoquant la mort d'une personne. "Deux motos ont également

été détruites par le feu lors de l'attaque, six personnes ont été enlevées, et un nombre indéterminé de vaches ont été volées". Le porte-parole a indiqué qu'une enquête avait été ouverte et les autorités policières ont ordonné une chasse à l'homme pour retrouver les criminels présumés.

OUGANDA

Dix morts dans une attaque de rebelles dans l'ouest du pays

Dix personnes ont trouvé la mort dans une attaque de rebelles survenue dans le district ougandais de Kamwenge (ouest), ont déclaré mardi les autorités locales.

Byarugaba Isaiah Kanyamahane, le commissaire résident du district de Kamwenge, a indiqué que cinq hommes et cinq femmes, tous des civils, avaient été tués par

des membres présumés des Forces démocratiques alliées (FDA), un groupe de rebelles.

"La nuit dernière aux environs de 01H00 du matin (22H00 GMT lundi), des rebelles ont attaqué la paroisse de Kyabandara du district de Kamwenge. Ils ont tué cinq hommes et cinq femmes", a précisé M. Kanyamahane, qui est éga-

lement le président du comité de sécurité du district.

Il a affirmé que les forces de sécurité poursuivaient l'ennemi dans la forêt du Parc national de Kibale. Le responsable a fait savoir que plusieurs personnes avaient été blessées sans toutefois en donner de nombre exact.

APS

SOMALIE

Le FMI va prêter 100 millions de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mardi un prêt d'environ 100 millions de dollars sur trois ans à la Somalie, qui avait en octobre bénéficié d'un plan de réduction de dette. La Somalie aura accès à 75 millions de DTS (droits de tirages spéciaux, ou SDR en anglais, unité de compte du FMI, qui repose sur un panier de cinq grandes monnaies internationales), correspondant à environ 100 millions de dollars, avec un décaissement immédiat de 40 millions de dollars de soutien au budget.

Les fonds seront versés dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC), qui apporte une aide financière à moyen terme aux pays à faible revenu qui connaissent des difficultés prolongées de balance des paiements. "Le nouveau programme somalien soutenu par la FEC s'appuie sur les progrès réalisés jusqu'à présent (...) et vise à contribuer aux réformes dont l'objectif est de renforcer les principales institutions économiques et de promouvoir une croissance inclusive", détaille le FMI dans son communiqué. En octobre, le FMI avait annoncé un accord avec les créanciers internationaux pour un plan de réduction de la dette de la Somalie à hauteur de 4,5 milliards de dollars, et avait alors salué une stratégie de réduction de la pauvreté mise en œuvre depuis au moins un an et le maintien d'une bonne gestion macroéconomique.

RWANDA

Deux Rwandais reconnus coupables de "crimes de génocide" par une cour d'assises

Deux Rwandais, anciens proches de l'ex-couple présidentiel Habyarimana, ont été déclarés coupables de "crimes de guerre" et de "crimes de génocide" mardi soir par la cour d'assises de Bruxelles qui les jugeait pour leur participation à l'extermination des Tutsi en 1994. Dans son verdict, rendu après une semaine de délibérations, le jury a écarté les arguments des avocats de Pierre Barasabosé, 76 ans, et Séraphin Twahirwa, 66 ans, qui contestaient leur participation à ce génocide.

Les deux hommes, qui encourent la réclusion criminelle à perpétuité, seront fixés sur leur peine à l'issue de nouvelles délibérations, dans les jours à venir. Comme le veut la loi belge, les verdicts d'assises sont rendus en deux temps, une nouvelle séquence de réquisitions et de plaidoiries de la défense étant prévue en cas de culpabilité. Depuis 2001, il s'agit du sixième procès d'assises en Belgique lié au génocide des Tutsi perpétré au Rwanda il y a près de trente ans.

GHANA

L'exploitation minière illégale menace la filière cacao

Le Ghana, deuxième producteur mondial de cacao, est confronté à des risques croissants pour sa récolte de fèves en raison des mineurs illégaux et des contrebandiers, selon des responsables de l'industrie, des agriculteurs et des écologistes. Alors que le Ghana traverse l'une des pires crises économiques de son histoire avec une inflation à 26,4% en novembre, l'exploitation minière illégale, connue localement sous le nom de "galamsey", pose un problème majeur pour la culture du cacao, l'un des piliers de l'économie nationale aux côtés de l'or et du pétrole. "Au cours des cinq dernières années, nous avons connu de graves destructions dans les exploitations de cacao en raison des activités des mineurs illégaux", a déclaré Michael Kwarteng, directeur chargé des activités de lutte contre l'exploitation minière illégale à l'office ghanéen du cacao (COCOBOD). "Cela a atteint une proportion alarmante", insiste-t-il. Face à la crise économique, un nombre croissant de producteurs revendent leurs terres à des mineurs illégaux, comme Rita Abena Koranteng, 45 ans, cultivatrice de cacao à Suhum, dans la région orientale du Ghana, qui a cédé deux de ses terrains à son oncle pour qu'il en exploite le sous-sol. "Chaque mois, il me verse 500 dollars et je suis heureuse, car je n'aurais jamais pu gagner autant d'argent avec mon activité de cacaocultrice", explique-t-elle. Le gouvernement, qui achète l'intégralité de la production du pays avant de la revendre à des sociétés privées, a consenti cette année une augmentation de 63% du prix payé aux producteurs, mais cela ne suffit pas à les dissuader de vendre leurs terres à des fins d'exploitation minière non déclarée. Actuellement, il achète la tonne de cacao à 1.822 dollars (1.670 euros) aux producteurs. Selon le COCOBOD, le Ghana a récolté 1 million de tonnes de cacao entre 2020 et 2021. Mais ce chiffre tombe à 750.000 tonnes pour la récolte de 2022-2023 et sa prévision pour 2023-2024 oscille entre 650.000 et 700.000 tonnes en raison de l'impact des activités illégales.

PALESTINE

Ghaza: 97 journalistes et hommes de presse tombent en martyrs depuis le 7 octobre

Le Bureau des médias palestiniens a annoncé mardi que le nombre de journalistes et hommes de presse tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza le 7 octobre, est passé à 97.

Le journaliste Adel Zorob est le dernier en date à tomber en martyr dans un bombardement visant sa maison familiale à Rafah, au sud de la bande de Ghaza, a indiqué un communiqué du Bureau des médias. Le Bureau des médias palestiniens a af-

firmé que l'occupant sioniste "tue délibérément des journalistes dans le but d'essayer d'obscurcir la vérité et d'entraver la transmission d'informations à l'opinion publique régionale et mondiale". Depuis le 7 octobre dernier, l'armée d'occupation sioniste

mène une agression dévastatrice contre Ghaza qui a fait, jusqu'à lundi, 19 453 martyrs, en plus de 52 286 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, des destructions massives d'infrastructures et une crise humanitaire sans précédent.

La Malaisie interdit ses ports aux cargos de l'entité sioniste, dénonce la cruauté envers les Palestiniens

Le gouvernement malaisien a annoncé mercredi qu'il interdirait à tous les navires appartenant à l'entité sioniste, d'accoster dans les ports du pays, en réponse aux agressions menées depuis le 7 octobre par les forces d'occupation contre la

bande de Ghaza et à la "cruauté continue" envers le peuple palestinien, rapportent des médias.

L'annonce faite par le bureau du Premier ministre Anwar Ibrahim a précisé que l'interdiction prendrait effet immédiatement.

Ces sanctions sont une réponse aux actions (de l'entité sioniste) qui ignorent les principes humanitaires fondamentaux et violent le droit international à travers les massacres en cours et la cruauté continue contre le peuple palestinien", a expliqué

Anwar Ibrahim dans une déclaration. La Malaisie défend depuis longtemps les droits et les causes des Palestiniens. Comme l'Indonésie voisine, Brunei, le Bangladesh, les Maldives et le Pakistan, elle n'a pas de relations diplomatiques avec l'entité sioniste.

IRAK

Les partis chiites en tête des élections provinciales

Dans la plupart des provinces d'Irak, les partis chiites arrivent en tête des élections provinciales, selon des résultats préliminaires annoncés mardi par la commission électorale. Premier scrutin du genre en une décennie, des élections pour nommer les conseils provinciaux se sont te-

nues lundi dans 15 provinces du pays multiconfessionnel et multiculturel, où la communauté chiite est majoritaire parmi les 43 millions d'habitants. Les conseils provinciaux jouissent d'importantes prérogatives: élection du gouverneur de la province et allocations des budgets de la santé,

des transports ou de l'éducation. Mardi en conférence de presse, des responsables de la commission électorale ont la pour chaque province le classement et le nombre de voix remportées par chaque formation politique, après un dépouillement de 94,4% des bulletins de vote.

KOËWT

Le nouvel émir du Koweït prête serment devant le Parlement

Le nouvel émir du Koweït, Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, a prêté serment mercredi devant le Parlement, lors d'une cérémonie retrans-

mise à la télévision d'Etat. Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, 83 ans, a succédé à son demi-frère, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah, décédé samedi à

l'âge de 86 ans. L'émir Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, est le 17e dirigeant de l'Etat du Koweït conformément à la Constitution et à la loi sur

les successions de l'émirat. Né le 27 septembre 1940, il était le septième fils de Cheikh Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, l'ancien souverain du Koweït.

AFGHANISTAN

Consultations à huis clos au Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira mercredi, pour une séance d'information publique, suivie de consultations à huis clos, sur l'Afghanistan. La représentante spéciale du secrétaire général et chef de la mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), Roza Otunbayeva, le chef et représentant du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) à Genève et directeur de la division de la coordination, Ramesh Rajasingham, ainsi qu'un représentant de la société civile afghane sont attendus pour cette séance d'information.

L'ambassadeur José Javier De La Gasca (Equateur), président du Comité des sanctions contre l'Afghanistan de 1988, devrait également présenter le rapport annuel sur les travaux du comité.

Lors de la réunion, les membres

du Conseil devraient se concentrer sur la situation des femmes et des filles en Afghanistan. Dans leurs déclarations, ils devraient souligner l'importance de protéger les droits des femmes et des jeunes filles et de favoriser leur participation effective à la société afghane.

M. Rajasingham fer a un exposé au nom du secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, conformément à la résolution 2615 du 22 décembre 2021, qui établit une exception humanitaire au régime de sanctions de 1988 contre l'Afghanistan et demande que le coordinateur des secours d'urgence informe le Conseil sur la mise en œuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans ce pays.

Il pourra également noter que les efforts déployés pour fournir une aide

humanitaire en Afghanistan ont été compliqués par des événements récents, notamment la série de tremblements de terre qui a frappé la province d'Hérat à la mi-octobre et l'annonce faite le 3 octobre par le gouvernement pakistanaise concernant le rapatriement de tous les "étrangers illégaux" restant au Pakistan après le 1er novembre, une mesure largement perçue comme visant les quelque 1,3 million d'Afghans sans papiers qui vivent dans le pays.

En discutant de la situation humanitaire en Afghanistan, les membres du Conseil peuvent exprimer leur inquiétude quant à l'ampleur de la crise et souligner l'importance de faciliter l'aide humanitaire dans le pays. Certains pourraient noter l'importance d'assurer la participation significative des femmes afghanes à leur mise en œuvre.

RUSSIE

Présidentielle: 16 candidatures déposées à ce jour (Commission électorale)

La Commission électorale a reçu à ce jour 16 candidatures pour la présidentielle de mi-mars prochain en Russie, dont celle du président Vladimir Poutine, ont rapporté des médias. À l'heure actuelle, les dossiers de 16 candidats ont déjà été reçus", a déclaré mercredi la prési-

dente de la Commission électorale, Ella Pamfilova, citée par les agences de presse russes.

Les candidats ont jusqu'au 27 décembre pour déposer une demande initiale d'enregistrement auprès de la Commission électorale, selon le calendrier officiel. En cas de dé-

cision favorable de la Commission, tout candidat indépendant (non soutenu par un parti représenté à la Douma) doit alors recueillir 300 000 signatures de soutien et les soumettre au moins 45 jours avant le scrutin, à la Commission électorale, qui prend alors une décision finale sous 10

jours. Mercredi, Mme Pamfilova a, par ailleurs, indiqué qu'"environ 38 millions d'électeurs" vivant dans 29 sujets administratifs du pays pourraient avoir la possibilité de voter en ligne lors du scrutin prévu du 15 au 17 mars 2024.

APS

SLOVAQUIE

Manifestations contre l'allègement des peines pour corruption

Des milliers de personnes ont manifesté mardi à Bratislava et dans dix autres villes de Slovaquie contre une réforme du code pénal, critiquée par Bruxelles et l'opposition, qui prévoit un allègement des peines pour corruption. La veille, le parquet européen a estimé que ces projets de réforme du code pénal en Slovaquie représentaient "un risque grave de violation de l'état de droit" susceptible d'affecter le budget de l'UE. Les réformes promues par le Premier ministre slovaque, Robert Fico, comprennent l'assouplissement des sanctions pour corruption et délits économiques ainsi que la suppression de la protection des lanceurs d'alerte pour les policiers.

Le gouvernement, qui compte des ministres d'extrême droite, a également approuvé la suppression du bureau du procureur dédié aux affaires de corruption de haut niveau et de criminalité organisée dans ce pays de l'UE de 5,4 millions d'habitants. "On ne se taira pas", ont scandé les manifestants réunis mardi sur une place centrale de Bratislava.

KIRGHIZSTAN

Le Parlement approuve la modification du dessin sur le drapeau national

Le Parlement du Kirghizstan a approuvé mercredi la modification du dessin sur le drapeau national afin qu'il évoque vraiment un soleil qui "brille" sur ce pays d'Asie centrale, selon les autorités. Le drapeau qui représente un rond jaune avec des rayons ondulés et au milieu un détail sphérique d'une yourte nomade traditionnelle kirghize, sur un fond rouge, fait une impression "ambiguë", selon Nourlanbek Chakiiev, président du Parlement et l'un des auteurs du projet de loi pour changer ce dessin. Le projet de loi avancé par M. Chakiiev en septembre propose de modifier la forme des rayons sur le drapeau pour qu'elle "rappelle clairement celle des rayons de soleil". Il a été approuvé par 59 députés contre cinq ayant voté contre. Le président kirghize Sadyr Japarov a apporté son soutien inconditionnel à la modification du dessin sur le drapeau. "Si la nouvelle version du drapeau est approuvée, nous ne serons plus dépendants", avait-il affirmé fin octobre. "Jusqu'ici, dans notre société on croyait que notre drapeau ressemble à un tournesol et c'est pour ça que le pays ne peut pas se lever". "Désormais, tout sera comme si le soleil brillait pour nous et nous sourirait", avait-il estimé en appelant ses compatriotes à espérer que le Kirghizstan "sera désormais un pays autonome et développé".

ETATS UNIS

La Cour suprême du Colorado juge Trump inéligible pour 2024 dans cet état

La Cour suprême du Colorado a jugé mardi Donald Trump inéligible à la présidence en raison de ses agissements lors de l'élection de 2020 et ordonné le retrait des bulletins à son nom des primaires républicaines pour la présidentielle de 2024 dans cet Etat. La Cour suprême a confirmé la décision de première instance en novembre concluant qu'il s'était "livré à une rébellion le 6 janvier 2021" lors de l'assaut du Capitole, mais a en revanche considéré que le 14e amendement de la Constitution, invoqué pour réclamer son inéligibilité, s'appliquait bien à un président. Le porte-parole de Donald Trump a immédiatement dénoncé mardi cette décision qu'il a qualifiée d'"antidémocratique". "La Cour suprême du Colorado a rendu une décision complètement bancale ce soir et nous allons rapidement saisir la Cour suprême des Etats-Unis et réclamer une suspension de cette décision profondément antidémocratique", a déclaré Steven Cheung dans un communiqué. La décision de la cour suprême du Colorado est cependant suspendue jusqu'au 4 janvier, en cas de recours devant la Cour suprême des Etats-Unis d'ici-là.

HAÏTI

Prison à vie pour un ex-sénateur haïtien impliqué dans l'assassinat du président haïtien

Un ancien sénateur haïtien a été condamné mardi à Miami par un tribunal fédéral américain à la réclusion criminale à perpétuité pour son rôle dans l'assassinat en 2021 du président d'Haïti Jovenel Moïse. Vêtu d'une combinaison marron de détenu, Joseph Joel John, 52 ans, s'est adressé avant l'annonce du verdict à la cour, disant ne pas avoir voulu tuer le président mais au contraire le traduire devant la justice pour sa mauvaise gestion du pays. Quand les autres commanditaires ont pris la décision de l'assassiner, il n'aurait alors pas pu reculer par peur d'être tué, a-t-il assuré. "Majistrat, ayez pitié de moi", a-t-il imploré le juge en français, adressant ses excuses aux proches du président et aux Haïtiens pour "ce crime odieux qui ne devrait pas avoir eu lieu". L'ancien sénateur avait admis plus tôt avoir notamment fourni des véhicules et rencontré à plusieurs reprises les autres conspirateurs, en Haïti et en Floride, selon l'accord de plaiader coupable qu'il a signé en octobre avec le parquet. Il est la troisième personne à être condamnée aux Etats-Unis dans cette affaire, pour laquelle 11 individus ont été arrêtés et inculpés par la justice américaine.

CINÉMA**Un long métrage sur Frantz Fanon du réalisateur algérien Abdenour Zahzah programmé à la Berlinale 2024**

Le long métrage de fiction, "Chroniques fidèles survenues au siècle dernier à l'hôpital psychiatrique Blida-Joinville, au temps où le docteur Frantz Fanon était chef de la cinquième division entre 1953 et 1956" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah sera projeté au 74e Festival international du film de Berlin (Allemagne), prévu du 15 au 25 février 2024, ont indiqué les organisateurs sur le Site officiel de la Berlinale.

Le film algéro-français d'Abdenour Zahzah, programmé à la section "Forum" de la "Berlinale 2024", est "coproduit par le Centre algérien du développement du cinéma (CADC) et deux autres sociétés privées de production", explique le réalisateur. Dans ce long métrage, le réalisateur revient sur les inégalités et les injustices, ouvertement commises et pratiquées, entre 1953 et 1956 durant la colonisation française, par le personnel soignant de l'hôpital psychiatrique "Blida-Joinville" (rebaptisé après l'indépendance Hôpital Frantz Fanon) à l'encontre des malades internés algériens (musulmans).

Ce traitement discriminatoire et inhumain, va conduire Frantz Fanon à embrasser la cause nationale, rejoignant alors, le combat pour l'indépendance de l'Algérie. D'une durée de 90mn, ce film de fiction est servi par une pléiade de comédiens algériens et étrangers dont, l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desane (dans le rôle de Frantz Fanon). Né en 1973 à Blida, Abdenour Zahzah a suivi des études supérieures dans le domaine audiovisuel, abouties à l'université d'Alger en 1997, pour se voir, ensuite, nommé en 1998 à la tête de la cinémathèque de Blida qu'il dirigera jusqu'en 2003.

Revenu en Algérie en 2006, il réalise, trois années plus tard pour le compte du 2e Festival Panaracien d'Alger, "La Longue Marche vers le Népal" un film au-

tour du développement de l'Afrique, tourné dans quatre pays : Algérie, Afrique du Sud, Burkina Faso et Sénégal, pour signer, ensuite en 2010, "Garagouz" sa première fiction. D'autres films sont également à l'actif du cinéaste, "Mémoire d'asile" (2002), "Sous le soleil, le plomb" (2005), "Le Non-Faire" et "Maurice Pons, écrivain de l'étrange" (2007) et "El Oued" (2013).

Créé en 1951, le Festival international du film de Berlin est l'un des plus anciens et plus importants festivals compétitifs au monde" qui se tient le mois de février de chaque année, représentant un "carrefour considérable pour le marché mondial du film", peut-on lire sur le Site officiel de présentation de la "Berlinale".

TLEMCEN**Coup d'envoi de la 15e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelhalim Hemche"**

La 15e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelhalim Hemche" a été lancée, mardi à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen. Cette édition, organisée par la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen en collaboration avec le centre des arts et expositions de Tlemcen et l'Agence algérienne du rayonnement culturel, a enregistré la participation de 28 artistes plasticiens de neuf wilayas, à l'instar de Tlemcen, Alger, Oum El Bouaghi, Sétif et Annaba. La cérémonie d'ouverture de ce salon, présidée par les autorités de la wilaya, a été marquée par une exposition comprenant plus de 100 tableaux et miniatures plastiques sur différents thèmes réalisés par les participants. La cérémonie d'ouverture a également vu une participation importante d'artistes plasticiens, d'amateurs d'art et d'un certain nombre d'artistes anciens, spécialisés dans l'art plastique, tels que Mustapha Nadjaïa, Ahmed Mebarki, Adane Mustapha et d'autres. A noter que cette édition enregistre l'organisation du concours "Prix Abdelhalim Hemche" de la meil-

leure peinture artistique sur le thème de la question palestinienne, a souligné le chargé d'information de la maison de culture "Abdelkader Alloula", Touat Mohamed. "Les trois meilleures œuvres seront sélectionnées par un jury composé de spécialistes des Beaux-arts, adoptant des critères liés à l'esthétique du tableau, aux techniques adoptées dans sa réalisation, aux couleurs utilisées et à d'autres normes", a ajouté la même source. Le programme de cette édition comprend également l'organisation d'un atelier d'arts plastiques animé par les artistes Mustapha Nadjaïa et Saïd Chander, ainsi qu'un colloque sur "le sens d'une œuvre d'art", encadré par le critique d'art Djelfaoui Abderrahmane, autre une visite touristique de plusieurs monuments historiques et archéologiques de la wilaya de Tlemcen, selon la même source. Cette manifestation vise à introduire davantage de connaissances sur cet art, en plus d'échanger des idées et des expériences entre les "vétérans" de l'art plastique et ceux de la nouvelle génération.

MÉDIAS**Radio Bouira diffuse 24/24 heures à partir du 13 février 2024 (Baghali)**

La radio locale de Bouira diffusera ses programmes 24/24 heures à partir du 13 février 2024, a annoncé mardi à Bouira le directeur général de la Radio Algérienne, Mohamed Baghali, à l'ouverture d'une cérémonie célébrant le 15e anniversaire de la création de cette radio.

"Pour assurer plus d'accompagnement des efforts de développement dans la wilaya de Bouira, l'administration de la radio algérienne a décidé d'augmenter le volume horaire de diffusion de cette station à 24/24 heures à partir du 13 février prochain (2024)", a affirmé M. Baghali lors de la cérémonie qui s'est déroulée en présence du directeur général de Télédiffusion.

La radio locale de Bouira diffusera ses programmes 24/24 heures à partir du 13 février 2024, a annoncé mardi à Bouira le directeur général de la Radio Algérienne, Mohamed Baghali, à l'ouverture d'une cérémonie célébrant le 15e anniversaire de la création de cette radio.

Pour assurer plus d'accompagnement des efforts de développement dans la wilaya de Bouira, l'administration de la radio algérienne a décidé d'augmenter le volume horaire de diffusion de cette station à 24/24 heures à partir du 13 février prochain (2024)", a affirmé M. Baghali lors de la cérémonie qui s'est déroulée en présence du directeur général de Télédiffusion.

La radio locale de Bouira diffusera ses programmes 24/24 heures à partir du 13 février 2024, a annoncé mardi à Bouira le directeur général de la Radio Algérienne, Mohamed Baghali, à l'ouverture d'une cérémonie célébrant le 15e anniversaire de la création de cette radio.

Pour assurer plus d'accompagnement des efforts de développement dans la wilaya de Bouira, l'administration de la radio algérienne a décidé d'augmenter le volume horaire de diffusion de cette station à 24/24 heures à partir du 13 février prochain (2024)", a affirmé M. Baghali lors de la cérémonie qui s'est déroulée en présence du directeur général de Télédiffusion.

MOSTAGANEM**Le Festival national de la poésie Melhoun du 21 au 23 décembre (commissaire)**

La maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem abritera la 10e édition du Festival culturel national de la poésie Melhoun dédiée à Sidi Lakhdar Benkhelouf, du 21 au 23 décembre en cours, a-t-on appris mardi du Commissaire de cette manifestation, Abdulkader Bendaamèche. M. Bendaamèche a déclaré, lors d'une conférence de presse, que cette édition sera exceptionnelle et consacrée exclusivement à la poésie Melhoun (sans aucun type lyrique), uniquement sur le thème de la résistance dans la poésie Melhoun, en solidarité

avec les frères palestiniens de la bande de Ghaza, qui affrontent la machine de guerre sioniste avec une bravoure sans précédent. Cette édition, qui sera un "cri face aux agresseurs", accueillera 51 poètes de 18 wilayas, a indiqué le même intervenant. Parallèlement aux spectacles de poésie, plusieurs films documentaires seront projetés, lors de cet événement, commémorant la vie et la carrière du regretté auteur Cheikh Bendehiba Bougouirati et du poète Cheikh Omar El Mokrani, ainsi que le film "Poésie algérienne Melhoun, mémoire d'une nation",

en plus d'honor er l'artiste musicien Chaabane Bendehiba et l'artiste Djamel Magharia, a-t-on ajouté. La bibliothèque principale de lecture publique Moulay Belhamissi abritera, samedi prochain, le 10e colloque scientifique sur la poésie Melhoun algérienne, et qui sera consacré à la résistance dans le patrimoine populaire algérien, notamment dans la poésie Melhoun. Sur le choix de ce thème, M. Bendaamèche a souligné que la cause nationale et la résistance au colonisateur a été, pendant des années, la base de la poésie Melhoun qui préserve plus

sieurs poèmes du Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf (résistance à l'occupant espagnol), Cheikh Abdulkader Ouahraoui Maâskri (résistance à l'occupation française), ainsi que d'autres chantres de la poésie populaire algérienne.

Cette édition enregistre la tenue de la première activité de cette manifestation hors de la wilaya de Mostaganem, sachant que la maison de la culture de Cheikh abritera un programme culturel pour présenter un ouvrage sur l'un des poètes de la poésie Melhoun, Cheikh Omar Mokrani, a-t-on indiqué.

ORAN**Exposition d'œuvres artistiques réalisées par des médecins et d'étudiants de la Faculté de médecine**

Les amateurs de l'art pictural sont conviés, depuis mardi et jusqu'au 30 décembre en cours, à apprécier des œuvres artistiques réalisées par des étudiants en médecine et des médecins, qui ont troqué leurs stéthoscopes contre le pinceau.

Initiée dans le cadre de manifestation "L'art visuel des médecins" par le Club "Ibn Sina", l'exposition qui se tient au Musée des arts modernes d'Oran (MaMo), vise à faire connaître les créations des médecins et des étudiants en médecine, amateurs d'arts et de photographie, a indiqué à l'APS Ilyes Nasreddine, lui-même membre de ce Club, qui s'est déjà distingué par des activités ayant trait à la culture et aux arts.

Cette exposition, première du genre, est également destinée à faire connaître les œuvres de cette corporation dans le domaine des arts, de la photographie artistique et de l'art visuel, a ajouté Ilyes Nasreddine, étudiant en 4ème année à la faculté de médecine d'Oran.

Une telle activité est, d'ailleurs, une occasion propice pour ces artistes atypiques d'établir leurs talents, a fait savoir pour sa part la responsable du MaMo.

L'exposition comporte 76 tableaux et des photos en couleur et en noir et blanc proposés par 12 médecins-artistes, qui au moment de choisir leurs thèmes n'ont pas oublié leur métier "originel", au vu de la prédominance des sujets ayant trait à la santé et à la vulgarisation des comportements devant être adoptés pour une vie saine.

Il est à signaler que ce rendez-vous culturel est également marqué par une exposition de livres initiée par la librairie "El Djalis" et la Maison d'édition "Anouar El Maârif".

MÉDÉA**Concours pour calligraphes débutants**

Un concours de calligraphes débutants a été organisé samedi, à la maison de la culture "Hassan-El-Hassani" à Médéa à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la langue arabe, coïncidant avec le 18 décembre de chaque année.

Une quarantaine de calligraphes en herbe ont participé à cette compétition mise sur pied avec le concours de l'association "El-Kalem" de soutien scolaire et de promotion du savoir et destinée à la vulgarisation de cet art séculaire auprès des enfants et la découverte de nouveaux talents, a fait savoir la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua.

La compétition porte sur la réalisation d'œuvres calligraphiques dans le style "Naskh" inspirées de citations du calife Omar Ibn El-Khatab et du grand poète égyptien Ahmed Chawki mettant en relief la beauté et la grandeur de la langue arabe, a-t-elle souligné.

Les trois lauréats de ce concours seront distingués lors d'une cérémonie qui aura lieu le 18 décembre, a précisé la même responsable, ajoutant qu'une exposition d'œuvres calligraphiques, d'ateliers d'initiation et des activités culturelles en rapport avec la langue arabe sont programmés dans le cadre de cette célébration au niveau d'un établissement scolaire du chef-lieu de wilaya.

L'organisation de ces manifestations culturelles est une contribution du secteur de la culture pour l'encouragement de l'activité artistique au sein des établissements éducatifs et de perpétuer cet art, a-t-elle conclu.

APS

PALESTINE

Agression sioniste à Ghaza: interruption des services de communication et Internet

Les services de téléphonie fixe, Internet et cellulaire ont été coupés mercredi dans de grandes parties de Ghaza, alors que les bombardements de l'armée sioniste se poursuivaient sur diverses zones de la bande, selon la Société palestinienne de télécommunications.

La Société palestinienne de télécommunications a annoncé "une interruption complète" des services de communication et Internet dans la bande de Ghaza, la septième interruption à laquelle la société est exposée depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre.

La société a déclaré dans un communiqué : "Nous regrettons d'annoncer une interruption complète de toutes les communications et services Internet avec la bande de Ghaza, en raison de l'agression en cours". Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste mène une agression barbare contre

Ghaza, qui a fait jusqu'à mardi 19 667 martyrs et 52 586 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus de destructions massives d'infrastructures et d'une catastrophe humaine sans précédent, selon les autorités palestiniennes et Nations unies.



ETATS UNIS

La NASA va lancer une nouvelle mission pour élaborer une carte 3D de la Voie lactée

L'agence spatiale américaine (NASA) se prépare à lancer une nouvelle mission destinée à observer l'espace interstellaire pour construire une carte en 3D de notre galaxie, la Voie lactée, a annoncé mardi l'agence.

La mission GUSTO sera lancée au plus tôt le 21 décembre depuis la barrière de Ross (en Antarctique), près de la base de recherche McMurdo de la Fondation nationale pour la science des Etats-Unis, selon la NASA.

GUSTO est un télescope em-

barqué sur un ballon de haute altitude.

Il servira à scruter l'espace entre les étoiles, ou milieu interstellaire.

Ce télescope aidera les scientifiques à réaliser une carte 3D d'une grande partie de la Voie lactée par le biais des ondes radio à extrêmement haute fréquence (EHF), selon la NASA.

En examinant une zone de 100 degrés carrés, GUSTO analysera les divers états du milieu interstellaire, et se penchera

notamment sur l'abondance des éléments chimiques clé dans la galaxie. "En étudiant le Grand Nuage de Magellan et en

le comparant à la Voie lactée, nous serons en mesure de comprendre comment les galaxies ont évolué depuis le début de

l'univers jusqu'à nos jours", a déclaré Chris Walker, un des principaux chercheurs du projet GUSTO.

Une fusée de "Blue Origin" décolle pour la première fois depuis un accident en 2022

Plus d'un an après avoir été clouée au sol à la suite d'un accident, une fusée New Shepard de Blue Origin a décollé avec succès mardi au Texas, selon une retransmission vidéo en direct de l'entreprise spatiale fondée par le milliardaire Jeff Bezos. La mission qui marque le grand retour dans les airs de l'entreprise ne transporte que des expériences scientifiques, et non des passagers. Mais cette fusée est aussi utilisée par l'entreprise pour des vols de tourisme spatial, et a déjà emmené 31 personnes pour des voyages de quelques minutes dans l'espace.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SPORT**Ouverture des journées nationales équestres à Oran**

Le coup d'envoi des Journées équestres nationales sera donné ce mardi à Oran et se poursuivront pendant quatre jours, selon un programme riche et diversifié, comprenant des compétitions sportives, des spectacles et des soirées artistiques, selon les organisateurs.

La première compétition au programme débute, cet après-midi au Centre équestre 'Antar Ibn Chaddad' à Es-Senia, qui sera le théâtre de l'événement. Il s'agit d'une épreuve préparatoire des chevaux participant aux championnats nationaux de saut d'obstacles, selon la Fédération équestre algérienne, organisatrice de l'événement en coordination avec la Direction locale de la Jeunesse et des Sports.

La deuxième journée sera réservée à l'accueil officiel des délégations équestres traditionnelles (fantasia et habilité), à partir de 13h30, puis le début de la première étape du Championnat national de saut d'obstacles pour la catégorie junior, suivie de la première étape aussi du Championnat national de saut d'obstacles pour la catégorie senior, tandis que la soirée sera consa-

crée à la tenue d'une cérémonie artistique traditionnelle en l'honneur des délégations participantes au village méditerranéen.

Le troisième jour, soit le jeudi, se tiendront, à partir de 08h30, les épreuves de la troisième édition du Championnat d'Algérie d'Équitation traditionnelle (fantasia), suivies de la première étape du Championnat national de Saut d'obstacles dédiée à la Catégorie Junior (9h30), tandis que la cérémonie officielle d'ouverture de la manifestation aura lieu à 10h00, suivie en milieu de journée par la quatrième édition de la Coupe fédérale. En parallèle, se tiendra également la deuxième édition du Championnat d'Algérie de saut d'obstacles des juniors, avec la poursuite des compétitions du Championnat national Fantasia, suivie de la deuxième ses-



sion du Championnat d'Algérie de saut d'obstacles seniors. Cette troisième journée sera achevée par la distribution des prix aux vainqueurs du Championnat national de fantasia et de la Coupe fédérale.

Quant au programme du quatrième jour, soit le vendredi, il

comprend, le matin (11h00), un spectacle de dressage, alors qu'au cours de l'après-midi (15h00), aura lieu la deuxième étape du Championnat national du saut d'obstacles de la catégorie des cadets.

La dernière journée (samedi 23 décembre) sera consacrée

au déroulement des finales du championnat national de saut d'obstacles pour les trois catégories (cadets, juniors et seniors), suivies de la remise des prix aux lauréats avant la tombée du rideau de la manifestation, selon le programme dévoilé par les organisateurs.

SPORT - CSA-MC ALGER L'AG élective programmée début janvier 2024

L'Assemblée générale élective (AGE) pour l'élection d'un nouveau président du club sportif amateur (CSA) MC Alger, devrait se dérouler entre le 6 et 8 janvier 2024, a appris l'APS lundi auprès du club algérois. La décision a été prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) du CSA/ MCA tenue ce lundi après-midi à la salle de conférence de l'Ecole supérieure en sciences et technologie du sport à Dely Brahim d'Alger, en présence de 45 membres sur un total de 106 membres que compte l'assemblée générale.

L'AGEX qui devait se tenir jeudi au même endroit, n'a pas eu lieu faute de quorum, puisque sur un total de 105 membres que compte l'assemblée générale, seuls 31 étaient présents.

Au cours de cette AGEX, les membres ont procédé à l'installation de la commission de candidature présidée par Mohamed Rachedi. Les commissions de recours et de passation de consignes sont présidées respectivement par Zoubir Bachi et Brahim Boudiaf.

Cette AGEX a été programmée après le retrait de confiance à l'ancien président du CSA, Tourki Messaoudi. Plusieurs noms circulent comme éventuels candidats à la présidence du CSA à l'image du vice-président Sid Ahmed Karkouche ou encore Rafik Ballamane. Elle une première fois à la tête du CSA en 2016, Messaoudi avait été réélu le 29 décembre 2020 pour un second mandat olympique, en obtenant 38 voix contre 26 pour son unique concurrent Djamel-Eddine Rachedi, alors que 6 bulletins ont été déclarés nuls.

Voici par ailleurs la composante des trois commissions :

Commission de candidature :

- Mohamed Rachedi (président)
- Djamel-Eddine Rachedi
- Athmane Laouche

Commission de recours :

- Zoubir Bachi (président)
- Mustapha Doucanef
- Khaled Bensemmane

Commission de passation de consignes :

- Brahim Boudiaf (président)
- Ayad Djoudi
- Abdelkrim Yarmeche.

HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) L'ES Arzew en quête d'un «maintien aisé» (président)

L'ES Arzew table sur un maintien "aisé" en division d'Excellence de handball (messieurs) après l'hémorragie qui a touché son effectif au cours de l'intersaison, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction du club de la banlieue d'Oran.

"Nous avons perdu les services de plusieurs joueurs clés de notre effectif, qui ont préféré aller monnayer leurs talents ailleurs. Une situation qui nous a contraint de recourir aux joueurs du cru pour pallier tous ces départs", a déclaré à l'APS le président de l'ESA, Amine Benmoussa.

Réputé pour être une école de handball, la direction de l'Espérance a décidé de promouvoir plusieurs joueurs de ses équipes des jeunes catégories, dont des internationaux qui ont seulement besoin de gagner en expérience pour mener le club à bon port, selon le même responsable.

Tout cela oblige le club oranais à revoir ses ambitions à la baisse, et ce en misant sur un "maintien aisément", vu que le rapport de force avec les "gros bras" du championnat est "déséquilibré", a-t-il poursuivi.

Il faut dire que les déboires de l'ESA ont commencé en fin de la



défunte saison, lorsque cette équipe a été contrainte de déclarer forfait pour les Play-offs, et a même failli s'exposer à des sanctions sportives. En cause, les moyens financiers du club ne lui ont pas permis d'honorer ses engagements dans ce registre, incitant le président du club à préférer en faire l'impassé.

"On avait cru que notre qualification aux Play-offs allait résoudre un tant soit peu nos problèmes financiers. Hélas, ça n'a pas été le cas, mais c'est plutôt le contraire qui s'est produit, puisque notre situation financière s'est compliquée davantage, entraînant le départ de plusieurs de nos joueurs

vers d'autres lieux durant l'intersaison", a encore expliqué le premier responsable de l'ESA.

Après sept journées de compétition, la formation de la "ville pétrochimique" pointe à la 7e place avec 5 points obtenus de deux victoires, contre un nul et quatre défaites, dont la dernière en date lors du week-end passé à Ouargla face à l'ICO (25-24).

Pour rappel, les quatre derniers de chacun des deux groupes de l'Excellence, composé de 12 équipes, à l'issue de la première phase du championnat, joueront les Play-down, alors que les quatre premiers disputeront les Play-offs.

NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL (MINIMES, JUNIORS, OPEN)

Plus de 600 nageurs attendus à Sétif

Le Championnat national hivernal de natation (minimes, juniors, open), prévu du 20 au 23 décembre à la piscine olympique El Bez de Sétif, devrait enregistrer la participation de 658 nageurs, dont 198 filles, a indiqué lundi la Fédération algérienne des sports aquatiques.

Cette compétition qui s'étalera sur quatre jours verra la participation de 83 clubs, ajoute l'instance fédérale, soulignant que la réunion technique se tiendra le 19 décembre à la piscine El Bez à 18h00.

Le Championnat national hivernal de natation (minimes, juniors, open) est la première compétition officielle de la saison 2023/2024, précise la même source.

Pour rappel, Yahia Chérif Mohamed avait été élu nouveau président de la Fédération algérienne des sports aquatiques pour le reste du mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale élective (AGE) organisée en septembre dernier à Alger.

APS

AMICAL**La sélection algérienne U23 et l'équipe première palestinienne se neutralisent (1-1)**

La sélection algérienne de football des U23 a fait match nul, un but partout (mi-temps 1-0), face à l'équipe première palestinienne lors d'un match amical qui a opposé les deux formations, mardi soir au stade 19 Mai 1956 d'Annaba, dans le cadre de la préparation de la coupe d'Asie 2024 à laquelle prend part la Palestine.

Le but de l'équipe nationale U23 a été marqué par Abdelhamid Idriss (27'), tandis que le but égalisateur des Palestiniens a été l'œuvre de Kanbar Zayed (48').

La rencontre, officiée par l'arbitre algérien Houssam-Eddine Benyahia, disputée par un temps très froid, devant un public clairsemé, a été équilibrée en termes d'occasions de but, même si les Palestiniens se montrèrent plus entreprenants en début de match. La pression de la sélection palestinienne, illustrée par quelques offensives sans danger pour la défense des Verts, n'empêcha pas les protégés du coach Debbouz de céder à la 27' à la suite d'un corner bien botté par Yacine Titraoui et victorieusement repris de la tête par le capitaine d'équipe Abdelhamid Idriss (27'). Après la pause, l'équipe palestinienne pressa une nouvelle fois dans l'espoir d'égaliser, et ce fut chose faite à la 48' grâce à l'attaquant de pointe Kanbar Zayed qui réussit à tromper la vigilance du keeper algérien. C'est sur ce



score de parité que M. Benyahia siffle la fin du match sous une pluie battante. Pour rappel, l'équipe nationale de Palestine avait remporté son premier match amical face à l'USM Annaba (deuxième division amateur centre-est), vendredi dernier, sur le score de 3

but à 2. L'équipe palestinienne, arrivée à Annaba le 12 décembre dernier, poursuivra sa préparation à Annaba, jusqu'au 22 du même mois, en prévision de la coupe d'Asie des nations prévue au Qatar au début de l'année prochaine.

LIGUE 1 MOBILIS (11E J)**CRB-CSC à l'affiche, le dauphin en péril à Alger**

La 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi, samedi, et lundi, sera marquée par le choc entre le CR Belouizdad et le CS Constantine, alors que le dauphin la JS Saoura effectuera un déplacement périlleux pour affronter le Paradou AC.

Le match derby le plus attendu de la saison, devant mettre aux prises l'USM Alger au MC Alger, a été décalé à lundi au stade olympique du 5 juillet (20h00). Le CRB (10e, 13 pts), accroché à la surprise générale le week-end dernier par la lanterne rouge l'ES Ben Aknoun (1-1), abordera ce rendez-vous avec l'intention de se racheter devant son public, face à une équipe du CSC (3e, 16 pts) qui aspire à préserver sa place sur le podium.

Si le Chabab compte renouer avec la victoire, le club constantinois tentera de confirmer son réveil en visant un quatrième match de rang sans défaite. Emmené par le buteur maison Brahim Dib (6 buts), le CSC aura des atouts à faire valoir face au CRB, qui bénéficiera de la faveur des pronostics.

La JS Saoura (2e, 18 pts), vainqueur dans le temps additionnel samedi à la maison face au NC Magra (2-1), sera en appel pour défier le Paradou AC (4e, 15 pts), dans un duel du haut de tableau qui promet beaucoup.

Dos au mur après un triste bilan de deux points décrochés lors des quatre derniers matchs, le PAC n'aura plus droit à l'erreur face à la formation de Béchar. Les joueurs de l'entraîneur français Corentin Martins seront appelés à sortir le grand jeu pour l'emporter

face à une équipe accrocheuse. L'ASO Chlef et le MCE El-Bayadh, qui se partageront la 4e place avec 15 points chacun (en compagnie du PAC), se rendront respectivement à l'Est du pays pour défier l'USM Khencela (10e, 13 pts) et au centre pour affronter la JS Kabylie (7e, 14 pts).

Battues lors de la précédente journée, l'USMK et la JSK auront une belle occasion de se racheter et éviter d'être emportées par le doute, face à deux équipes qui voyagent mal. En effet, le MCEB et l'ASO n'ont pu décrocher que deux points en dehors de leurs bases. Dans le ventre mou du tableau, l'ES Sétif (7e, 14 pts), qui souffre le chaud et le froid, partira favorite dans son autre du 8-mai 1945 face au MC Oran (14e, 6 pts), où rien en va plus.

Vainqueur en déplacement samedi dernier sur le terrain de l'US Souf (3-1), l'Entente visera un deuxième succès de rang, dans l'objectif de se rapprocher du podium. Auteur d'un point seulement à l'extérieur (sur 9 possibles), le MCO est condamné à montrer un autre visage pour éviter une défaite qui serait fatal pour l'entraîneur Kheireddine Madoui, sur un siège éjectable.

L'US Biskra (7e, 14 pts), qui surfe sur une belle série de cinq matchs d'invincibilité, n'aura pas, à priori, de difficultés pour l'emporter face à la lanterne rouge l'ES Ben Aknoun (16e, 3 pts).

Les gars de Ben Aknoun, auteurs, face au CRB, de leur deuxième point à domicile, devront batailler dur pour éviter la défaite du côté des "Zibani." Enfin, le NC Magra



(12e, 12 pts), en perte de vitesse après quatre matchs sans victoire, recevra le premier relégable l'US Souf (15e, 4 pts), dans un match qui devrait revenir au locaux.

Le programme

Programme des rencontres de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi, samedi, et lundi :

Vendredi, 22 décembre :

USM Khencela - ASO Chlef	15h15
Paradou AC - JS Saoura	15h15
JS Kabylie - MCE El-Bayadh	18h00
US Biskra - ES Ben Aknoun	19h00

Samedi, 23 décembre :

NC Magra - US Souf	15h00
ES Sétif - MC Oran	16h45
CR Belouizdad - CS Constantine	18h00

Lundi, 25 décembre :

USM Alger - MC Alger	20h00
----------------------	-------

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	27	10
2). JS Saoura	18	10
3). CS Constantine	16	9
4). MC El Bayadh	15	10
-). Paradou AC	15	10
-). ASO Chlef	15	10
7). ES Sétif	14	9
-). US Biskra	14	9
-). JS Kabylie	14	10
10). CR Belouizdad	13	7
-). USM Khencela	13	10
12). NC Magra	12	10
13). USM Alger	7	7
14). MC Oran	6	8
15). US Souf	4	10
16). US Ben Aknoun	3	9.

LIGUE 1 MOBILIS (MC ALGER)**Le capitaine Abdellaoui prolonge jusqu'en 2026 (club)**

Le défenseur central et capitaine du MC Alger Ayoub Abdellaoui, a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2026, a annoncé l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis de football mardi sur ses réseaux sociaux.

Abdellaoui (30 ans) avait rejoint le "Doyen" en juillet 2022 pour un contrat de deux saisons, en provenance de la formation saoudienne d'Al-Ittifaq, rappelle-t-on.

D'autres joueurs vont emboîter le pas à Abdellaoui, à l'image du latéral droit Mohamed Réda Halaïma ou encore le milieu de terrain défensif Mohamed Benhemassa.

Le "Doyen", dirigé sur le banc par le Français Patrice Beaumelle, a admirablement entamé la saison 2023-2024 en remportant neuf des dix matchs disputés, ce qui lui a permis de caracoler en tête du classement avec 27 points, et une avance de neuf longueurs sur son poursuivant immédiat la JS Saoura (2e, 18 pts).

Les "Vert et Rouge" seront au rendez-vous la semaine prochaine avec le "big derby" de la capitale, prévu lundi face à l'USM Alger au stade olympique du 5 juillet (20h00), pour le compte de la 11e journée.

LIGUE 1 MOBILIS - USM KHENCHELA**Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Nadir Leknaoui (club)**

Le contrat liant l'USM Khencela (ligue 1 Mobilis de football) à l'entraîneur Nadir Leknaoui a été résilié "par consentement mutuel des deux parties", indique un communiqué publié mardi par la direction du club.

La même source précise qu'après consultation de l'entraîneur Nadir Leknaoui par les membres du conseil d'administration du club au sujet de la situation de l'équipe, le coach a décidé de se retirer de la barre technique "pour le bien des deux parties".

Le communiqué ajoute que l'entraîneur-adjoint Abdeldjalil Louail, l'entraîneur des gardiens de but Al-laouia Ayadi et le préparateur physique Abdallah Mansouri sont maintenus à leur poste et poursuivent normalement leur travail de préparation de la rencontre de la 11e journée de Ligue 1 devant opposer vendredi prochain à Khencela l'Union locale à l'ASO Chlef.

Pour rappel, la direction de l'USM Khencela avait recruté, l'été dernier, l'entraîneur tunisien Mourad El Okbi qui avait décidé de démissionner après 5 journées de championnat pour "raisons personnelles".

Nadir Leknaoui, qui lui avait succédé, a dirigé l'équipe lors des rencontres face au MC Oran, l'ES Ben Aknoun, le CS Constantine, le MC El Bayadh et le MC Alger, concédant 3 défaites, obtenant un match nul et remportant une victoire. L'USM Khencela occupe actuellement, après 10 journées, la 11ème place au classement de Ligue 1 avec 4 succès, un match nul et 5 défaites.

LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE

Le gardien Rahmani indisponible dix jours (Club)

Le gardien titulaire de la JS Kabylie, Chems-Eddine Rahmani sera "indisponible pendant au moins dix jours" suite à la blessure contractée lors de la précédente défaite (2-0) chez le CS Constantine, pour le compte de la dixième journée de Ligue 1 Mobilis, a annoncé le club mardi.

Rahmani souffre d'une luxation de l'épaule gauche et outre les dix jours de repos qui lui ont été prescrits par le staff médical, il devra suivre quelques soins", a indiqué la direction Kabyle, ajoutant que son portier N1 est "officiellement forfait pour le prochain match de championnat", prévu vendredi contre le MC El-Bayadh, pour le compte de la onzième journée. Les Canaris occupent actuellement la septième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 14 points.

COUPE D'ALGÉRIE 2022-2023

Le NAHD avant-dernier qualifié aux 1/32es de finale

Le NA Hussein-Dey (Ligue 2 amateur), s'est qualifié pour les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant le FE Tazmalt (Régionale 2) 1-0, en match disputé mardi au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou, pour le compte du dernier tour régional de l'épreuve.

L'unique but de la partie a été inscrit par Rayan Kacem à la 46e minute de jeu. Le dernier qualifié pour les 1/32es de finale, qui verra l'entrée en lice des pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis, sera connu au terme du match en retard entre l'USM Daghousa et l'USM Annaba, dont la date reste à déterminer.

Voici la liste des clubs qualifiés à l'issue du dernier tour régional :

- Ligue Régionale de Ouargla (4 qualifiés) : IRB Ouargla (Ligue 2), CR Beni Thour, MB Rouisset, MB Hassi Messaoud

- Ligue Régionale de Blida (5 qualifiés) : MC Ouled Yaïche, USM Blida, CR Beni Tamou, CR Zaoui, WA Boufarik (Ligue 2)

- Ligue Régionale de Batna (5 qualifiés) : CA Batna (Ligue 2), Nedjm Tazoughert, AS Bordj Ghadir, AB Barika, ES Bouâkeul

- Ligue Régionale de Bechar (4 qualifiés) : CRB Bougrot, US Naama ou CRB Adrar, SC Mechria (Ligue 2), JS Guir Abadla (Ligue 2)

- Ligue Régionale de Saida (4 qualifiés) : IS Tighenif, GC Mascara (Ligue 2), JSM Tiaret (Ligue 2), IRB Tiaret

- Ligue Régionale d'Annaba (5 qualifiés) : US Tebessa, Nsar El Fadjoudj, UBoukhadra, J Sid Salem, USM Daghousa ou USM Annaba (Ligue 2) (match retard)

- Ligue Régionale de Constantine (7 qualifiés) : US Chaouia, RC Bougaa, MO Constantine (Ligue 2), SA Sétif, NRB Tleghma (Ligue 2), AS Khroub (Ligue 2), JSD Jijel

- Ligue Régionale d'Alger (7 qualifiés) : Olympique Akbou (Ligue 2), JS Azazga, Hydra AC, JS El Biar, E Sour Ghozlane (Ligue 2), IB Kh. El-Khechna (Ligue 2), NA Hussein-Dey (Ligue 2)

- Ligue Régionale d'Oran (7 qualifiés) : SCM Oran, WA Mostaganem (Ligue 2), CRB Ben Badis, CRB Henaya, ES Mostaganem (Ligue 2), ASM Oran (Ligue 2), WA Tlemcen.

CHAMPIONNAT BELGE (UNION SAINT-GILLOISE)

"Voilà pourquoi Amoura n'était pas titulaire dès le début" (entraîneur)

L'entraîneur allemand de l'Union Saint-Gilloise (Div.1 belge de football) Alexander Blessin, a expliqué la raison pour laquelle il avait laissé l'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura sur le banc en début de saison.

"Il y a une raison pour laquelle il n'était pas dans l'équipe dès le début : l'aspect tactique. Il a dû apprendre à défendre. En possession du ballon, il n'a pas besoin d'aide, mais il était nécessaire de franchir ce pas", a-t-il indiqué en conférence de presse, cité mardi par la presse locale.

Amoura (23 ans) s'est engagé pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois.

Le joueur algérien est en train de crever l'écran en Belgique, en atteignant la barre de 14 buts, toutes compétitions confondues.

À l'exception du match en déplacement face à Beveren (2-0) en 1/8es de finale de la Coupe de Belgique, Amoura a inscrit à chacune des rencontres disputées depuis le début du mois de décembre.



bre, toutes compétitions confondues, dont le but marqué jeudi dernier à domicile face aux Anglais de Liverpool (2-1) en Ligue Europa.

Blessin ne veut pas non plus voir sa pépite se blesser : "En outre, il y a l'intensité de tous ces matchs qui se succèdent.

Cela a un impact et donc on peut avoir des blessures

rapidement. Ce n'est pas toujours facile d'expliquer cela, mais sinon il risque une blessure où il risque d'être absent cinq-six semaines", a-t-il ajouté.

L'Union Saint-Gilloise devra, de toute manière sans doute, faire sans les services d'Amoura, qui sera retenu par l'équipe nationale algérienne en vue de la Coupe d'Afrique des nations

CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). "On ne sait pas s'il sera là et il veut faire ses preuves. Il donne tout pour cela, mais il doit nous faire confiance.

Est-ce que je veux qu'il aille à la CAN ? bien sûr que non !

Mais d'autres équipes sont confrontées au même problème", a-t-il conclu.

LIGUE 2 AMATEUR (9^e J)

journée favorable aux leaders dans les deux poules

La neuvième journée de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable aux leaders, l'Olympique Akbou (Centre-Est) et l'ES Mostaganem (Centre-Ouest), qui auront l'occasion de conforter leur première place en affrontant des équipes de bas du tableau, l'USM El Harrach (13e, 5 pts) et l'O Médéa (13e, 8 pts).

Cette journée qui débutera vendredi (15h00) avec les rencontres du groupe Centre-Est, sera dominée par la confrontation mettant aux prises le MO Constantine (3e, 14 pts) à la JS Bordj Ménaiel (2e, 16 pts), alors que le leader surprise l'Olympique Akbou (19 pts) ne devrait pas éprouver beaucoup de difficultés pour accentuer son avance en tête du classement lors de son déplacement chez l'USM El Harrach (13e, 5 pts), toujours à la recherche de son rythme de croisière depuis le début de saison.

Dans l'autre affiche de la poule Centre-Est, le MSP Batna (3e, 14 pts) accueillera le HB Chelghoum Laid (7e, 13 pts) avec la ferme ambition de l'emporter pour rester aux contacts des clubs de tête, tout comme l'autre club de Batna, le CAB qui évoluera en déplacement chez la lanterne rouge l'AS Ain M'lila (3 pts), dans un derby des Aurès qui s'annonce palpitant, malgré l'absence du public.

Leader durant plusieurs journées, l'IB Khemis El Khechna (14 pts) tentera, de son côté, de renouer avec le succès en accueillant également à huis clos, l'E.

Sour Ghozlane (9e, 9 pts), qui reste sur une victoire devant l'ASAM (2-1). Une troisième rencontre de cette 9e journée se jouera à huis clos, entre le MC El Eulma (9e, 9 pts) et l'O.

Magrane (13e, 5 pts).

Les deux derniers matches de cette poule opposeront le NRB Tleghma (8e, 11 pts) à l'USM Annaba (15e, 4 pts) et l'IRB Ouargla à l'AS Khroub, qui occupe la deuxième place du classement à une longueur du leader l'ES Mostaganem.

points de la victoire pour rester dans le sillage du leader. De son côté, l'ESM Koléa (3e, 14 pts) essaiera d'enchaîner avec un nouveau succès après celui obtenu chez le SC Mécheria (3-1), en accueillant le RC Arbaâ (15e, 6 pts), alors que le GC Mascara, également troisième, évoluera sur du velours chez le nouveau promu, la JS Guir (16e, 4 pts).

L'affiche de cette journée opposera le CR Témouchent (5e, 13 pts) à l'ASM Oran (6e, 12 pts) dans un derby de l'Ouest, qui se jouera malheureusement à huis clos, tout comme la rencontre mettant aux prises le WA Mostaganem (7e, 11 pts) au MCB Oued Sly (8e, 10 pts).

Dans la bas du classement, le choc des mal placés opposera le NA Hussein Dey au SC Mecheria, qui occupent conjointement le 11e rang avec 9 points, alors WA Boufarik (13e, 8 pts) sera en déplacement chez le SKAF Khemis Miliana (8e, 10 pts).

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST) - RC KOUBA

Rezki Remane remplace Réda Bendris à la barre technique (club)

La Direction du RC Kouba a annoncé mardi, que le technicien Rezki Remane est le nouvel entraîneur du club évoluant en Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), en remplacement de Réda Bendris limogé après l'élimination du Raed au dernier tour régional de la Coupe d'Algérie face à l'Olympique Akbou (1-3), samedi dernier.

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la Direction du RCK annonce qu'elle est parvenue à un accord avec le technicien Rezki Remane, son adjoint Faycal Larabi et l'entraîneur des gardiens Tarek Noufioua pour prendre la barre technique de l'équipe et ainsi poursuivre les objectifs tracés en début de saison, à savoir faire revenir le club banlieusard en haut de l'affiche.

"La Direction du RCK, à sa tête le président Ryad Lechehab, appelle l'ensemble des supporters à soutenir l'équipe et la nouvelle staff technique pour atteindre les objectifs tracés", ajoute le communiqué.

Avant de rejoindre le RCK, l'ancien entraîneur de la sélection nationale des moins de 17 ans était à la tête de la barre technique du NA Hussein-Dey, qui évolue dans le même groupe que le Raed en Ligue 2 amateur. Avant le déroulement de la 9e journée du groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (19 points) occupe la deuxième place du classement à une longueur du leader l'ES Mostaganem.

CHELSEA : M. SARR SUIVI PAR BESIKTAS

Prêté à Monaco la saison passée, Malang Sarr (24 ans) est revenu à Chelsea l'été dernier, dans l'indifférence totale. À tel point que Mauricio Pochettino ne lui a pas accordé la moindre minute de jeu. Le défenseur central se trouve donc logiquement à la recherche d'une porte de sortie cet hiver. Direction la Turquie ?

Selon les informations de Foot Mercato, le joueur formé à l'OGC Nice se trouve dans le viseur de Besiktas, et les discussions ont d'ores et déjà démarré entre son entourage et la formation stambouliote. Il ne sera évidemment pas retenu par les Blues, à qui il est lié jusqu'en 2025.

BELGIQUE COURTOIS EST FORFAIT POUR L'EURO !

Victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche l'été dernier, le gardien Thibaut Courtois (31 ans, 102 sélections) a annoncé ce mardi qu'il ne disputera pas le prochain Euro 2024 avec la Belgique. Le portier du Real Madrid estime qu'il ne sera pas à 100% pour le tournoi en Allemagne et préfère laisser sa place.

"En raison de ma blessure, il n'y aura de toute façon pas d'Euro 2024 pour moi, a annoncé le portier du Real Madrid à Sporza. Je préfère ne pas donner de date pour mon retour à la compétition. Je dois d'abord récupérer à 100% de ma blessure. Si j'ai de la chance, je pourrai jouer un autre match en mai. Mais on ne peut jamais être prêt à 100% pour un grand tournoi."

"Je pense qu'il est préférable d'apporter immédiatement cette clarté à l'équipe nationale. Je ne vais pas être dans le but à 80%, alors que nous avons d'autres bons gardiens. Je mets mon honneur de côté et ne serai qu'un supporter supplémentaire en juin. J'espère qu'ils gagneront l'Euro 2024", a conclu le Ma-drilène.

JUVENTUS BERARDI NE SIGNERA PAS CET HIVER

Retenu par Sassuolo l'été dernier, Domenico Berardi (29 ans, 13 matches et 9 buts en Serie A cette saison) ne quittera pas l'actuel 15e de Serie A lors du prochain mercato hivernal, malgré l'intérêt de la Juventus. Le président Giovanni Carnevali a fermé la porte à un départ de son ailier, à double tour.

"En janvier, je ne vendrai pas, je le dis tout de suite. En janvier, je ne vendrai personne et, en fonction des opportunités qui se présenteront, nous verrons si nous recruterons ou non. Nous écoutons tout le monde et nous évaluons, mais en janvier nous ne vendons pas les joueurs importants. Berardi est un homme sérieux, un grand professionnel qui se soucie beaucoup de Sassuolo", a déclaré le dirigeant dans les propos rapportés par Calcio Mercato.



ARSENAL UNE OFFRE FOLLE POUR TONEY ?

Pas totalement convaincu par les performances de Gabriel Jesus, Arsenal pourrait réaliser une folie au cours du mercato hivernal. En effet, le club londonien prépare une offre mirobolante pour l'attaquant de Brentford, Ivan Toney (27 ans, 33 matchs et 20 buts en Premier League pour la saison 2022-2023). Selon le Daily Mail, le vice-champion d'Angleterre est prêt à payer les 115 millions d'euros réclamés par les dirigeants des Bees pour l'ancien joueur de Newcastle. Pour rappel, Toney a été suspendu pour huit mois, en mai dernier, suite à une affaire de paris sportifs, manquant ainsi la première partie de l'exercice. Il sera autorisé à jouer à partir de janvier.

DORTMUND TERZIC SE VOIT RESTER

Malgré sa première place devant le Paris Saint-Germain en Ligue des Champions, Dortmund galère en Bundesliga avec un nouveau match nul concédé face à Mayence (1-1) mardi et une triste 5e place avant les fêtes. Edin Terzic va-t-il en faire les frais ? L'entraîneur du Borussia reste convaincu qu'il ne sera pas mis à la porte par sa direction.

"Bien sûr, je suis convaincu que je vais garder mon poste. Cette 5e place à la trêve, ça fait partie de notre histoire, en particulier de mon histoire avec le Borussia. Nous avons montré un visage totalement différent en seconde partie de saison, et on veut retrouver ce visage, c'est l'objectif de l'équipe. Bien évidemment, nous ne voulions pas être à cette position à la trêve. Et c'est donc normal que les mêmes questions reviennent", a reconnu l'ancien attaquant en conférence de presse.



NAPLES GATTUSO, MAUVAIS SOUVENIR POUR LOZANO

Retourné au PSV, l'été dernier, après quatre saisons décevantes à Naples, Hirving Lozano (28 ans, 14 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) ne gardera pas un bon souvenir de son ancien entraîneur, Gennaro Gattuso. L'ailier mexicain admet avoir souffert sous les ordres du coach actuel de l'Olympique de Marseille.

"Il ne me connaissait pas, il ne savait même pas où je jouais. Quand vous êtes footballeur, il y a des moments où vous vous dites : "Wow ! Les choses ne vont pas bien ici", a indiqué l'ancien Napolitain dans l'émission "Hugo Sanchez Presenta" sur Star+. J'étais toujours sur le banc et c'est là que je me suis dit : "Il y a quelque chose". Cette année-là a été terrible. J'ai pleuré de désespoir avec ma femme. Vous vous rendez compte que vous êtes meilleur que beaucoup d'autres et vous vous demandez pourquoi ils ne vous donnent pas votre chance."

"La première année, nous ne nous parlions pas du tout. Ensuite, il s'est rapproché de moi et il a commencé à me parler davantage", a rajouté Lozano, qui a pourtant connu sa meilleure saison en Italie avec le champion du monde 2006 (15 buts en 43 matchs en 2020-2021).

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

ALGÉRIE - EGYPTE

Le président de la République félicite M. Abdel Fattah Al-Sissi à l'occasion de sa réélection

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de félicitations à son homologue égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, à l'occasion de sa réélection à la tête de la République arabe d'Egypte.

"Excellence et cher frère, à l'occasion de votre réélection en qualité de président de la République arabe d'Egypte, pays frère, et du renouvellement de la confiance du peuple égyptien frère en votre personne, il m'est agréable de vous adresser mes chaleureuses félicitations", lit-on dans le message de félicitations.

"Votre réélection pour un nouveau mandat vous permettra de poursuivre votre parcours en vue de réaliser davantage de progrès et de prospérité pour votre pays et de conforter son rôle pionnier, notamment en cette conjoncture marquée par des défis régionaux et internationaux", a ajouté le président de la République.



"Tout en vous exprimant mes vœux sincères de succès, je sais que cette occasion pour affirmer notre souci permanent de renforcer les liens de fraternité historiques liant nos deux peuples frères et d'élargir les perspectives de nos relations de coopération et de partenariat dans différents domaines, dans le cadre de la concertation et de la coordination autour des questions régionales et internationales d'intérêt pour nos deux pays et pour la nation arabo-musulmane", a souligné le Président Tebboune. "Je vous prie d'agréer, Excellence et cher frère, l'expression de ma fraternité et de mon estime", a conclu le président de la République.

ALGÉRIE - KOWEIT

Décès du poète Abdulaziz Saud al-Babtain: le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, un message de condoléances à l'Emir de l'Etat frère du Koweït, Cheikh Meshael al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, suite au décès du poète et écrivain koweïtien, Abdulaziz Saud al-Babtain, dans lequel il a affirmé que le défunt a laissé un immense legs civilisationnel, culturel et humainitaire.

"Altesse et cher frère Emir de l'Etat frère du Koweït,

Cheikh Meshael al-Ahmad al-Jaber al-Sabah. C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du poète et écrivain koweïtien, symbole du mouvement culturel koweïtien et arabe, Abdulaziz Saud al-Babtain, après une longue vie riche en apports et contributions aux niveaux national et arabe et un parcours culturel rempli de réalisations, laissant derrière lui un immense legs civilisationnel, culturel et hu-

manitaire", lit-on dans le message de condoléances.

Le legs du défunt, connu pour être "un amoureux de l'Algérie avec son peuple, son histoire et sa culture, restera gravé dans la mémoire collective des écrivains et des créateurs algériens", a ajouté le président de la République dans son message.

"En cette pénible épreuve, je vous adresse, Altesse ainsi qu'à l'honorables familles d'al-Babtain, mes plus sincères condo-

lances et ma profonde compassion, priant le Tout-Puissant de combler le défunt de sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis, et de prêter aux siens patience et réconfort.

A Dieu nous appartenons, et à Lui nous retournons.

Veuillez accepter, Altesse et cher frère, l'expression de ma haute considération et de mon profond respect", a écrit le président de la République dans son message.

ALGERIE - INDONESIE

Le président de la République reçoit la ministre indonésienne des Affaires étrangères

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, la ministre indonésienne des Affaires étrangères, Mme Retno Marsudi, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en

présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et du Directeur de cabinet par intérim de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, selon la même source.

ALGERIE - MALI

Tebboune reçoit l'Imam de la Confrérie Kountiya de la République du Mali

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, l'Imam de la Confrérie Kountiya de la République du Mali, Mahmoud Dicko, indique un communiqué de la Présidence de la République. La rencontre s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet par intérim à la Présidence de la République,

Boualem Boualem, du Directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, le général-major Djebbar M'henna et du Conseiller du Président de la République, chargé des Affaires religieuses, des zaouïas et des Ecoles coraniques, Mohamed Hassouni, ajoute le communiqué.

L'imam de la Confrérie Kountiya salue le soutien de l'Algérie au Mali en toutes circonstances

L'imam de la Confrérie Kountiya de la République du Mali, Mahmoud Dicko a salué, mardi, le soutien de l'Algérie à l'Etat du Mali en toutes circonstances et durant toutes les crises traversées.

S'exprimant à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Dicko a affirmé que l'Algérie et le Mali "sont plus que des voisins, c'est un tout indissociable".

Après avoir remercié l'Algérie "pour son soutien au Mali durant toutes les étapes et les crises qu'il a traversées", l'imam de la Confrérie

Kountiya a exprimé le vœu de voir son pays "surmonter les difficultés qu'il traverse et de voir se concrétiser la réconciliation et le vivre-ensemble en paix entre les peuples de la région du Sahel".

A cette occasion, M. Dicko s'est dit "fier" de se retrouver en Algérie, "pays des martyrs et des hommes éprix de liberté", ainsi que de sa rencontre avec le président de la République auquel il a présenté ses remerciements "pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité" dont il a été entouré.

Au sujet de l'agression sioniste contre la

bande de Ghaza, l'imam de la Confrérie Kountiya a déclaré: "Je prie Dieu Tout Puissant d'assister toute la nation musulmane, notamment nos frères à Ghaza".

L'audience s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet par intérim à la Présidence de la République, Boualem Boualem, du Directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, le général-major Djebbar M'henna et du Conseiller du Président de la République, chargé des Affaires religieuses, des zaouïas et des Ecoles coraniques, Mohamed Hassouni.

PÉTROLE

Les prix du Brent dépassent les 80 dollars

Les cours du pétrole continuent à gagner du terrain mercredi, soutenus par les tensions en mer Rouge susceptibles de perturber l'approvisionnement et de rehausser les coûts de transport des hydrocarbures. En fin de matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février grimpait de 1,22%, à 80,20 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février également, dont c'est le premier jour de co-

tation, prenait 1,34%, à 74,93 dollars. La hausse des prix est toujours "alimentée par les perturbations en mer Rouge", notent des analystes.

Ces dernières se concentrent en particulier près du détroit stratégique de Bab el-Mandeb, qui sépare la péninsule arabique de l'Afrique, et constitue une route commerciale cruciale dans le transport d'hydrocarbures.

**CONSEIL DE LA NATION
Les réalisations depuis l'investiture du président de la République saluées**

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a salué, mardi, les réalisations accomplies depuis l'investiture de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République et sa prestation de serment, il y a quatre ans.

"Quatre années sont passées depuis l'investiture de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République et l'amorce d'un nouveau processus... Nous célébrons l'anniversaire de la prestation de serment qui s'est cristallisé dans une Algérie nouvelle, novatrice et souveraine, mais aussi à travers une relance économique et des réformes profondes couronnées par des réalisations qui furent inespérées", a écrit M. Goudjil dans une publication.

**ALGÉRIE - CHINE
Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le Général-major Fan Jianjun et le P-dg de la société CATIC (MDN)**

Le Général d'Armée Said Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, mardi à Alger, le Général-major Fan Jianjun, directeur du Bureau de coopération technique et des équipements du département de développement des équipements de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine et le Président-directeur général de la société "CATIC", Jiang Jian, indique le ministère de la défense nationale dans un communiqué.

"Monsieur le Général d'Armée Said Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 19 décembre 2023, au siège de l'Etat-major de l'ANP, Monsieur le Général-major Fan Jianjun, directeur du Bureau de coopération technique et des équipements du département de développement de l'équipement de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine", précise la même source.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des Généraux-majors et Généraux de l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation chinoise, les deux parties ont tenu des discussions sur "l'état de la coopération militaire entre les deux pays, ainsi que sur les voies de son renforcement à l'avenir, notamment dans le domaine de l'industrie de défense". Cette audience intervient en marge des festivités commémoratives du 40e anniversaire de la coopération algéro-chinoise dans le domaine de l'industrie de défense, qui constitue "une preuve incontestable de la profondeur, la solidité et la continuité des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et la Chine", note le communiqué, ajoutant qu'au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des "présents symboliques".

Dans l'après-midi du même jour, le Général d'Armée Said Chanegriha a reçu, au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Président directeur général de la société "CATIC", accompagné de représentants de ladite société.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont abordé "les projets industriels communs et les voies de leur diversification, tout en mettant l'accent sur la nécessité de rehausser le niveau du transfert technologique", conclut le communiqué.

APS